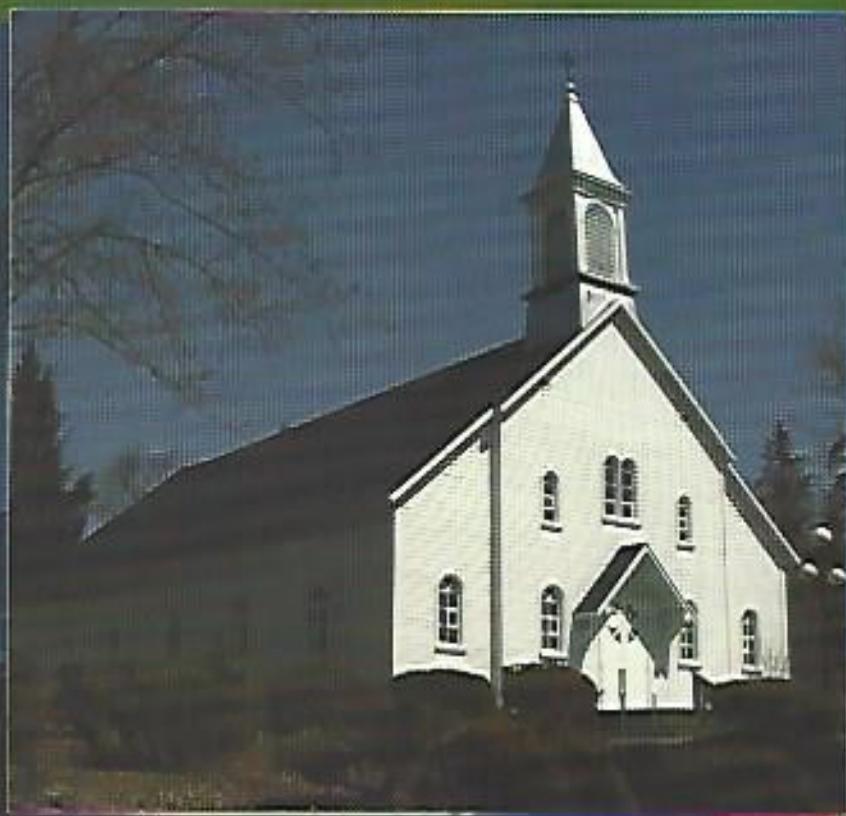


Marcel Latouche

Notre-Dame-de-la-Paix de Lac-Sergent

*La belle
centenaire*

1908-2008





Notre-Dame-de-la-Paix de Lac-Sergent

*La belle
centenaire*

1908-2008

Il convient de souligner la contribution
des personnes suivantes qui ont participé
plus directement à la réalisation de ce livre:

Auteur

Marcel Latouche

Coordination de l'édition

Hélène Latouche et André Trudeau

Révision linguistique

Isabelle Landry,

de la firme l'Écritoire de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Carrier

Conception graphique

Charles Lessard, graphiste

Illustrations et photos

De nombreuses personnes et organisations
dont les noms apparaissent à la fin du livre

Du même auteur

Les Blackburn – Étude généalogique, juillet 1997

Petite Histoire de ma famille, mai 1998

Julie de Saint-Laurent – Histoire romancée, janvier 2000

Au Pays de ma mère Alice, novembre 2000

Les Blackburn au Québec, version révisée, juillet 2001

Un Québécois, fils du Duc de Kent?, février 2002

Tous droits réservés

© Marcel Latouche, 2007 – Québec

Dépôt légal – 2007

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISBN 978 2 9809887 0 7

Marcel Latouche

Notre-Dame-de-la-Paix de Lac-Sergent

*La belle
centenaire*

1908-2008



Le nom de la chapelle du lac Sergent



On retrouve à différentes époques et selon les auteurs ou les organisations, deux appellations pour désigner la chapelle soit : Notre-Dame-de-la-Paix du Lac Sergent ou Notre-Dame-du-Lac-Sergent. Aucun document officiel ne précise formellement lequel de ces deux noms est le bon.

Toutefois, selon le responsable des archives au diocèse de Québec, il apparaît que ces deux appellations pourraient être bonnes. L'une serait reliée à ce que l'on appelle la titularisation de la chapelle, c'est-à-dire le nom du saint ou de la sainte sous la protection duquel est placé l'établissement, dans ce cas-ci, Notre-Dame-de-la-Paix du Lac Sergent et l'autre, provenant de l'usage courant que l'on en fait soit : Notre-Dame-du-Lac-Sergent.

Plusieurs églises au Québec portent ainsi une double dénomination. Par exemple, Notre-Dame de L'Ancienne-Lorette est en réalité Notre-Dame-de-l'Annonciation de L'Ancienne-Lorette et La Nativité de Beauport se nomme plutôt La Nativité de Notre-Dame de Beauport.

Dans cet ouvrage nous avons choisi d'utiliser l'appellation Notre-Dame-de-la-Paix de Lac-Sergent qui nous apparaît plus juste et davantage conforme à l'information que nous avons pu rassembler lors de nos recherches et de nos rencontres avec plusieurs personnes du lac.

M. L.

*Hommage aux bâtisseurs
1908-2008*



100 ans

*Alors que les revenus
étaient souvent inférieurs
à 10 \$ par dimanche,
ils ont quand même osé.*

*Lorsque nécessaire, ils ont emprunté.
Chaque fois, ils ont mis de leur temps
et de leur labeur.
Ils ont le grand mérite d'avoir réussi.*

*Un esprit d'initiative,
une persévérance soutenue
et un bénévolat admirable
auront permis de traverser le temps
et de consolider les liens.*

Avant-propos



C'est en vue de célébrer le 100^e anniversaire de la chapelle Notre-Dame-de-la-Paix de Lac Sergent que ce livre a été réalisé et pour rendre hommage à tous ceux qui ont contribué à son développement et à sa vitalité.

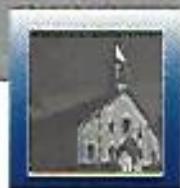
L'auteur, Marcel Latouche, un résident du lac et un ancien syndic de la chapelle, a effectué au cours des dernières années des recherches, procédé à des rencontres et recueilli un ensemble d'informations retraçant les grands épisodes de l'évolution de cette chapelle et de sa communauté. Ce travail, il a voulu l'offrir gracieusement aux responsables des célébrations du 100^e anniversaire pour témoigner de l'engagement et du dynamisme de ceux qui ont participé au cours de toutes ces années à son évolution.

C'est avec empressement que le Comité organisateur du 100^e anniversaire a accueilli le don exceptionnel de Monsieur Latouche. En effet, il est difficile d'imaginer contribution plus pertinente pour l'occasion que cet ouvrage d'envergure. Les événements qui souligneront le centenaire de la Chapelle passeront inévitablement, mais le livre, lui, demeurera. Il nous permettra de transmettre cette mémoire aux générations futures.

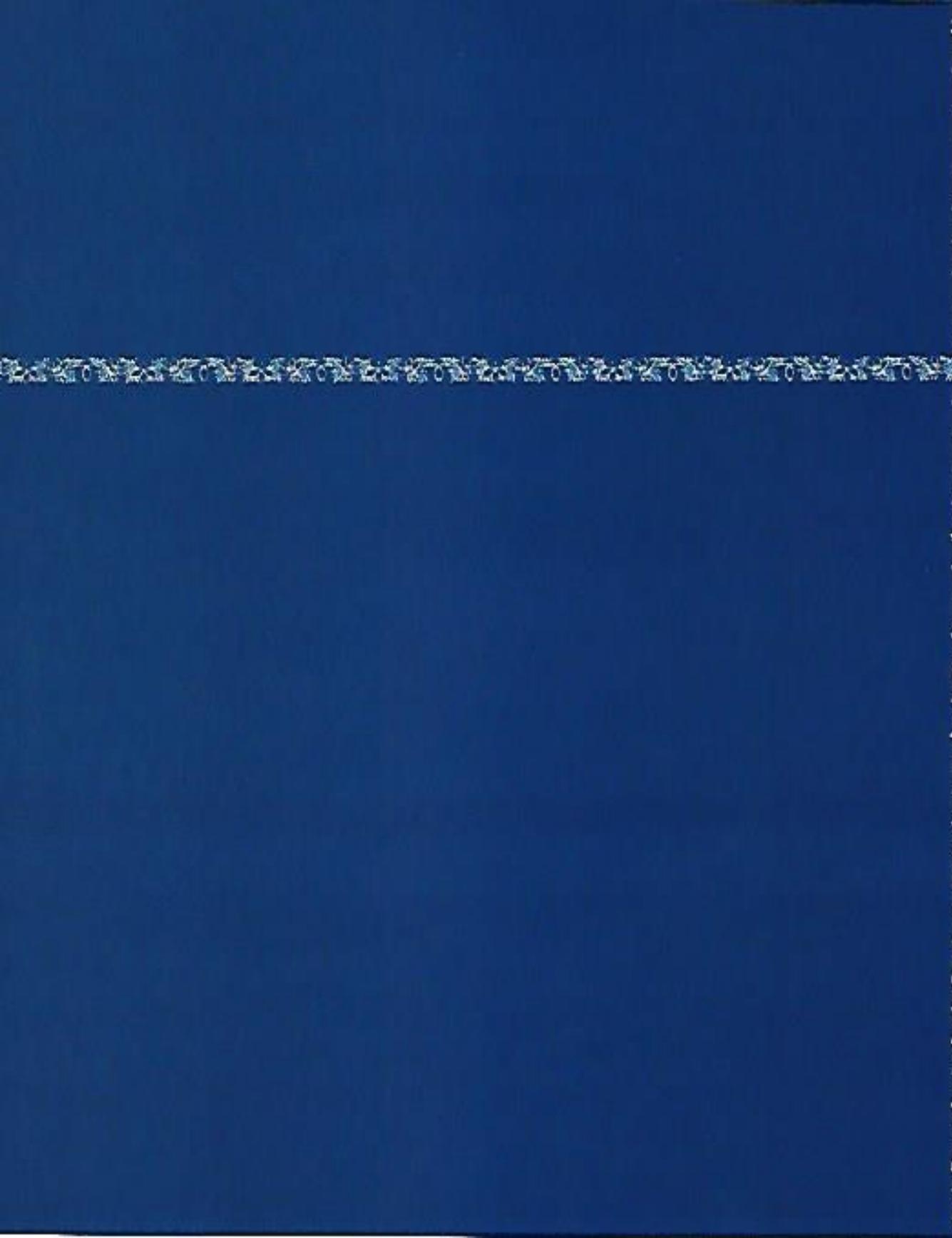
Au nom de tous les Sergentoises et Sergentois, nous remercions chaleureusement Monsieur Latouche pour l'énorme travail qu'il a accompli. Il ne fait aucun doute qu'avec ce livre l'auteur ajoute son nom à la liste des bâtisseurs auxquels il a voulu rendre hommage.

Le comité organisateur du centenaire de la chapelle

Table des matières



1	Introduction
7	Le lac Sergent
15	Faut-il une chapelle ?
21	La construction
27	Les premiers agrandissements
33	La promesse
41	La prospérité et la crise de 1929
47	Le site
53	L'orphelinat
59	La cloche
65	Le 30 ^e anniversaire et l'élargissement
77	Guerre et paix
83	Le 40 ^e anniversaire
89	Le 50 ^e anniversaire
95	Le 75 ^e anniversaire
103	Vers le 100 ^e anniversaire
111	Les responsables
121	Remerciements
125	Références



Introduction



histoire de la chapelle Notre Dame-de-la-Paix est indissociable de celle de l'établissement de la villégiature au lac Sergent à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e.

Le nom de lac Sergent serait apparu un peu avant 1829, puisqu'il est attesté dans le rapport de l'arpenteur Jean-Pierre Proulx daté de cette année là et qui rendait compte des travaux réalisés sur ce territoire. Néanmoins, les premiers estivants sont apparus plus tard, après l'inauguration de la voie ferrée de la *Quebec and Lake St. John Railway Company* (Compagnie de chemin de fer de Québec et du Lac-Saint-Jean) reliant, comme son nom l'indique, Québec au Lac Saint-Jean et construite entre 1881 et 1893. On situe la construction du tronçon reliant Limoilou, Valcartier, Saint-Raymond et Rivière-à-Pierre à l'année 1885. Si bien qu'on s'entend pour faire remonter à 1896 la mise en place des premières habitations autour du lac Sergent, plus particulièrement aux environs des deux stations de chemin de fer.¹

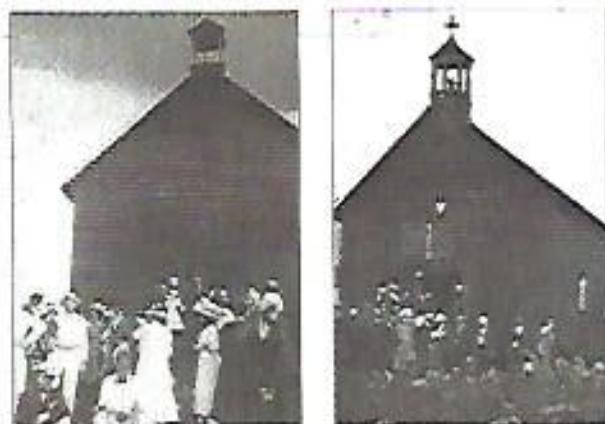
1. Voir Commission de toponymie. Di. *Annuaire illustré*, 1996, *Noms et lieux de Québec*. Voir également le site web de la ville de Lac-Sergent, www.lacsargent.com. On notera qu'à l'époque, on écrivait, selon les documents, le mot Sergent tantôt en français, tantôt en anglais, *Sergeant*.



Il a fallu un peu plus d'une dizaine d'années avant qu'un certain nombre de cultivateurs et de villégiateurs se regroupent pour décider de la construction de la première chapelle, dédiée à Notre-Dame-de-la-Paix. Les travaux débutèrent à l'automne 1907 et la chapelle fut inaugurée officiellement le 28 juin 1908.

C'est de cette chapelle, qui fêtera son centenaire en 2008, dont il sera principalement question dans cet ouvrage. Mais également, par la force des choses, de cette communauté d'hommes et de femmes qui s'est peu à peu établie autour du lac, formant un milieu de villégiature en lien avec sa chapelle. Il importe de rappeler l'initiative, l'audace et la

Très vite, la petite chapelle nouvellement construite est devenue un lieu de retrouvailles après la messe du dimanche.



persévérance de ceux qui en ont eu l'idée et l'ont construite ainsi que de ceux qui, à différentes époques, l'ont agrandie, entretenue et en ont fait un joyau du patrimoine.

Le croquis de la page suivante illustre ce qu'ont dû être les premières représentations de la chapelle lorsque celle-ci a été imaginée pour la première fois et planifiée par la suite par Alphonse Boissonneault, protonotaire, ou encore, l'esquisse qu'a pu en faire Héliodore Laberge, l'architecte, en 1907.

Il est certain que les Boissonneault, Mignault, Thibodeau, Bousquet, Boutet, Côté, Delisle, Destrochers, Dionne, Drolet, Fisher, Gagnon, Gastonguay, Gauvin, Lafrance, Laliberté, Landry, Lemieux, Magnan, Matte, Métayer, Paquet, Rochette, Verrault et tous les autres qui étaient présents au début n'ont jamais imaginé que la chapelle de 1908 survivrait longtemps après leur mort.



Qui aurait pu penser que la petite chapelle de bois accueillant tout au plus 96 fidèles, deviendrait cette belle chapelle de campagne, partie du patrimoine religieux de la région ? Qui aurait pu deviner que le modeste autel des premières années prendrait un jour la forme originale d'un beau voilier ? Qui aurait pu imaginer que la terre et les roches laissant poindre quelques touffes de bleuets sauvages seraient un jour remplacées par des allées, des arbustes et des fleurs soigneusement entretenus ? Si quelqu'un avait essayé de le prédire, personne ne l'aurait cru. Certains auraient même ajouté : « Nous n'aurons jamais les moyens de réaliser tout ça. »

Aujourd'hui, à la veille de souligner ce centenaire, il convient de rappeler quelques-unes des difficultés éprouvées, de citer le nom des artisans et des bénévoles ainsi que d'évoquer le coût des travaux et des matériaux de l'époque. Il est bon aussi de souligner, au moins en partie, à quel point ce bénévolat actif aura permis un entretien sérieux, un développement extraordinaire et la conservation de ce bel héritage !

Il est évident qu'il serait difficilement possible de faire le récit complet de tous les faits de cette période de 100 ans, mais nous tenterons, par un résumé imagé, de décrire la petite histoire de la chapelle.

Plusieurs personnes ont collaboré à la réalisation de cet ouvrage en mettant gracieusement à notre disposition leurs souvenirs et leurs photos de famille.

Une personne en particulier a rapporté en détail les premières années de la chapelle ; il s'agit du professeur Pierre Paul Magnan qui a rédigé deux brochures, l'une en 1938² et l'autre en 1948³, sur la chapelle et sur les acteurs à l'origine de son évolution et de son développement.⁴



Illustration de la chapelle de 1908.

Croquis dessiné par Lyne Latouche, urbaniste, en novembre 2005.



Pierre-Paul Magnan

Professeur de l'École normale Laval de Québec et syndic de la chapelle

2. MAGNAN, Pierre Paul (1938). « Lac-Sergent, Comté de Portneuf », brochure éditée pour le 30^e anniversaire de la Mission Notre-Dame du Lac-Sergent et le 17^e anniversaire de la ville de Lac-Sergent.
3. MAGNAN, Pierre Paul (1948). La seconde brochure de Pierre-Paul Magnan porte le même titre et a été réalisée pour la Mission Notre-Dame de la Paix du Lac-Sergent (le 40^e Anniversaire), la municipalité de la ville de Lac-Sergent (27^e anniversaire) et l'Association maritime de Lac-Sergent (39^e anniversaire), en juin 1948.

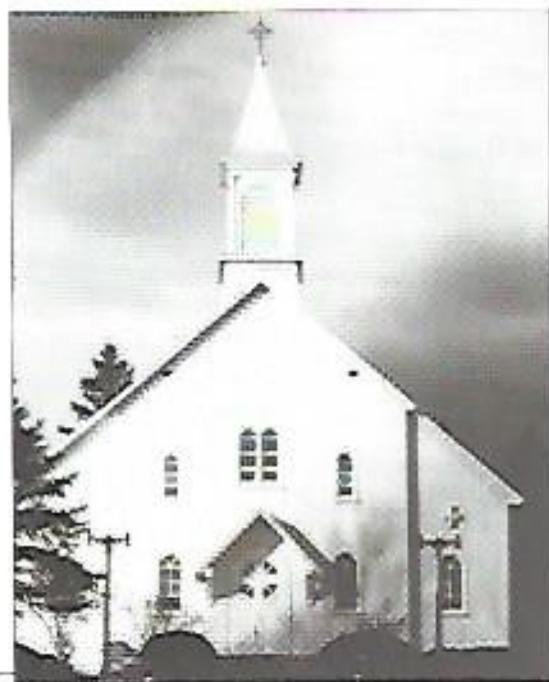


Il convient de lui rendre hommage pour avoir su consigner une mine d'informations sur les 40 premières années. Il sera fait fréquemment référence à ses ouvrages tout au long de ce livre.

Il a fallu également consulter plusieurs autres documents notamment aux archives de l'Archevêché de Québec, à la ville de Lac-Sergent, à la ville de Saint-Raymond, à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale, chez les Frères de Notre-Dame de la Miséricorde, etc.

Quant aux archives de la chapelle, elles ont été conservées pendant plusieurs années chez celui qui agissait comme secrétaire. Cependant, vers 1966, après le décès de Gérard Bussières, l'abbé Potvin s'en est occupé. Puis, lorsque ce dernier est devenu malade, elles ont été mises pêle-mêle dans des boîtes de carton et confiées à la ville de Lac-Sergent. Plus tard, elles ont été remises aux Frères de la Miséricorde, où on peut les trouver dans une armoire. C'est là qu'elles ont été consultées.

C'est grâce à la complicité et la patience des personnes responsables de ces archives, combinés à la mémoire et aux souvenirs des desservants et syndics de la chapelle qu'il a été possible de reconstituer certaines situations.



100 ans.

Enfin, certains visiteurs ont également fourni des renseignements à l'occasion de visites de la chapelle.

Il reste à souhaiter que cette lecture vous permette de découvrir comment cette magnifique chapelle s'est implantée et s'est transformée dans le temps, sous l'impulsion et le dynamisme de personnes fières de leur communauté et de leur chapelle. Pour ceux qui ont pu être associés, directement ou par parents ou amis interposés, à plusieurs de ces beaux moments, nous osons croire que cela leur permettra de renouer avec de bons souvenirs.

Alors, bonne lecture!

Patrimoine historique

1908-2008



1908

Construction : 450 \$
7,62 x 12,19 m
25 x 40 pieds
96 places



1944

Construction
de l'annexe : 2 000 \$
6,40 x 12,19 m
21 x 40 pieds



1947

Aménagement
extérieur : 2 000 \$

1913

Agrandissement : 760 \$
7,62 x 22,9 m
25 x 75 pieds
232 places



1958

Nouvel autel en
forme de voilier :
1 344 \$

(Sans et avec de P. Côté
l'hebdomadaire *Rassemblement*)

1937

Agrandissement :
2 185 \$
13,41 x 22,9 m
44 x 75 pieds



2006

Chapelle actuelle
500 places

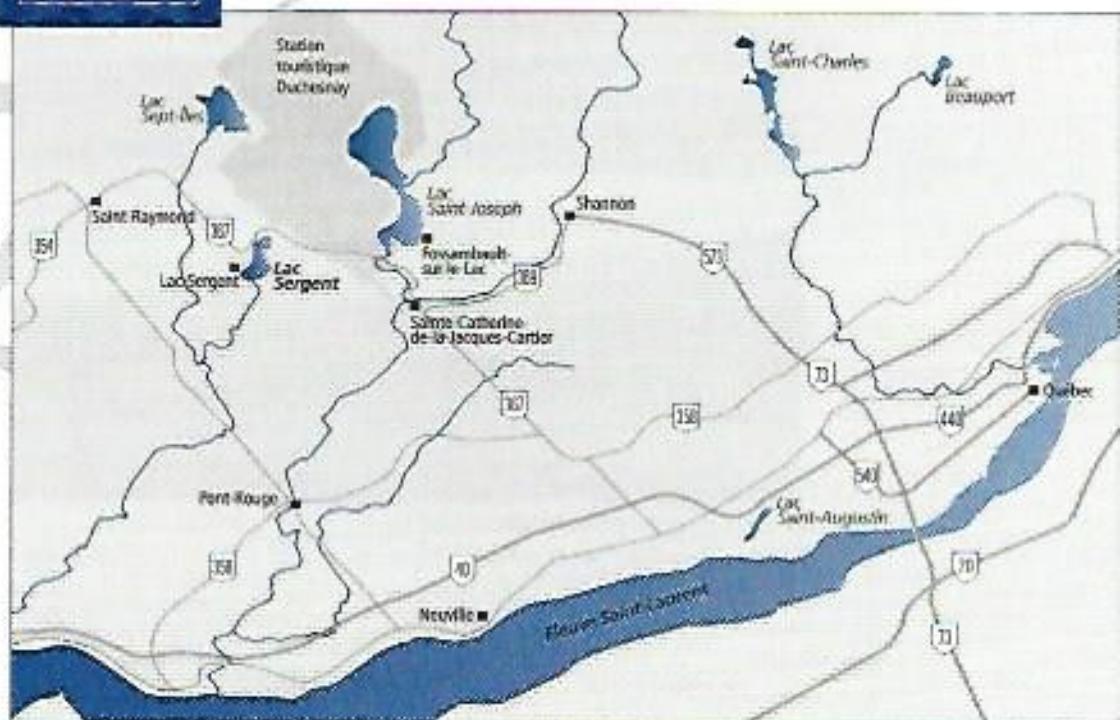


Le lac Sergent



S

itué dans le comté de Portneuf, à environ 10 kilomètres de la ville de Saint-Raymond et à 40 kilomètres de la ville de Québec, le lac Sergent est aujourd'hui facilement accessible.





Vue aérienne du lac Sergent.

Photo prise en avion par le photographe Edwards vers 1935.

Reproduite de la brochure de Pierre-Paul Magnan (1938)

Ces données sont tirées de la brochure de Pierre-Paul Magnan (1938), d'une étude environnementale faite dans le cadre du projet de barrage de 2002 et des données présentées par l'Association pour la protection de l'environnement du lac Sergent (APPELS) (2006) sur son site Internet.

Altitude

158 m au-dessus du niveau moyen de la mer

Longueur

2,82 km

Largeur moyenne

0,80 km

Superficie

2,59 km²

Contour

8,53 km

Bassin de drainage

25,43 km²

Profondeur

Une profondeur pouvant atteindre 8,29 m dans la partie nord du lac, de 4,60 m dans la partie sud et une profondeur moyenne de 2,80 m.



Vue de la chapelle prise du côté sud du lac.

Photo uniquement fournie par la famille Latouche



Cependant, il y a 100 ans, l'accès à ce territoire n'était pas aussi simple. À cette époque, les routes y sont très rares et ressemblent davantage à des pistes pour chars à bœufs qu'à des voies carrossables. Certains voyageurs, très peu nombreux d'ailleurs, ne s'y aventurent qu'avec une grande prudence et pour affaires importantes seulement.

Il s'agit d'un territoire de montagnes et de forêts. On y rencontre facilement : ours, chevreuils, lièvres, perdrix, canards sauvages, huards et autres animaux.

La forêt, presque continue, est composée d'érables, de frênes, de merisiers, de bouleaux, de trembles, d'épinettes, de sapins, de pins, de hêtres et de plusieurs autres essences.

Quelques personnes plus audacieuses y obtiennent des concessions de terres. Elles défrichent et sèment entre les souches. La chasse et la pêche assurent une partie de leur subsistance. Le lac Sergent fournit de beaux gros achigans ; quelques autres lacs à proximité sont peuplés de truites appétissantes.

Ces défricheurs sont toutefois peu nombreux. Les voyageurs que l'on rencontre le plus fréquemment sont les arpenteurs, qui viennent mesurer et jalonner les terres à concéder.

À force de travail et de persévérance, quelques uns des premiers arrivants parviennent à se construire d'abord une cabane et ensuite une maison. Les familles les plus connues sont celles de Jean-Baptiste Boutin, de Médéric Dubuc et de Norbert Denis. Ce dernier aura un fils, Jean Denis, né au lac Sergent, le 19 mars 1878.

L'éloignement, les travaux pénibles, les écarts de température et la rareté des aides rendent la vie très difficile. Dans certains cas, il faut se contenter de survivre.

Mais un peu d'espoir pointe à l'horizon. Les arpenteurs apparaissent en plus grand nombre. Ils sont accompagnés par des équipes de défricheurs, qui ouvrent une route large et aussi rectiligne que possible. L'absence apparente de côtes confère à la région des caractéristiques particulières. C'est le début d'un sérieux projet. Il est question de construire une voie de chemin de fer qui relierait Québec à Saint-Raymond,



À force de travail et de persévérance, quelques-uns des premiers arrivants parviennent à se construire d'abord une cabane et ensuite une maison.



puis à Rivière à Pierre, au lac Édouard et à Chambord, au Lac Saint-Jean. En effet, la Compagnie de chemin de fer de Québec et du Lac-St-Jean (*Quebec and Lake St. John Railway Company*), constituée sous ce nom en 1870, obtient en 1883 le droit de procéder à des travaux de construction dans la région du lac Saint-Jean. Une ligne de plus de 400 km (249 milles), menant de Loretteville jusqu'à Roberval et Chicoutimi, est construite entre 1881 et 1893.⁴

Le déboisement suit un tracé longeant le côté sud du lac. Les rares résidents locaux y trouvent un gagne-pain très apprécié. Le revenu qu'ils en tirent sert à acheter des animaux, des vêtements, des chaussures et des outils.

« Lorsque le train de la *Compagnie de chemin de fer de Québec et du Lac-Saint-Jean* passa au lac Sergent pour la première fois, vers 1885, en suivant le parcours tracé par l'arpenteur M. Horace Dumais, même trajet que celui d'aujourd'hui, il y avait quelques fermes et de rares cultivateurs sur les bords du lac Sergent : les Denis et les Boutin étaient de ceux-là. »⁵

Malgré leurs occupations épuisantes, ils conservent leur foi en Dieu. Le dimanche, ils se rendent à Saint-Raymond pour y entendre la messe.

Comme il n'y avait pas de route pour se rendre de Québec au lac, les gens devaient voyager par le train matin et soir pour se rendre à leur travail. L'inconvénient pour les gens demeurant du côté nord était de traverser le lac en embarcation matin et soir, beau temps mauvais temps.

FRANÇOIS ABERNETHY (1986),
L'histoire du chemin de fer
dans Ville du Lac-Sergent,
page 15

La construction de la voie ferrée progresse rapidement. Le terrain essouché est nivelé et empierré. La pose des rails suit. Au grand plaisir des défricheurs et des cultivateurs du lieu, une gare est construite. Elle porte le nom de LAKE SERGENT.

L'arrivée du train suscite de nouvelles habitudes. C'est à heures fixes que la locomotive s'arrête à la gare. Tout le monde veut être présent. Il y a de la vie : des voyageurs qui arrivent, d'autres qui partent, les journaux, le courrier, les bagages, les conversations, etc.

L'achalandage est tel que bientôt il faut une deuxième gare ; on la nomme « Lac Sergent Est ».

4. La propriété de la *Quebec and Lake St. John Railway Company* sera transférée à la *Canadian Northern Railway Company* en 1914. Bien qu'elle continue d'exister à titre d'entité juridique, la société fait partie depuis 1921 de la compagnie des Chemins de fer nationaux du Canada, le CN. Cf. Bibliothèque et Archives du Canada.

5. Cf. MAGNAN, Pierre Paul (1948), page 40.



**La première gare
construite
avant 1900.**

*Photo, gracieusement fournie
par la famille Desfêles*



**La gare de
« Lac Sergeant Est ».**

*Photo, gracieusement fournie
par Mme Suzanne Fournier
Vallée*



Puis, plus tard, on construit des chemins plus carrossables. Les automobilistes sont de plus en plus nombreux à les emprunter et la villégiature prend de l'expansion.

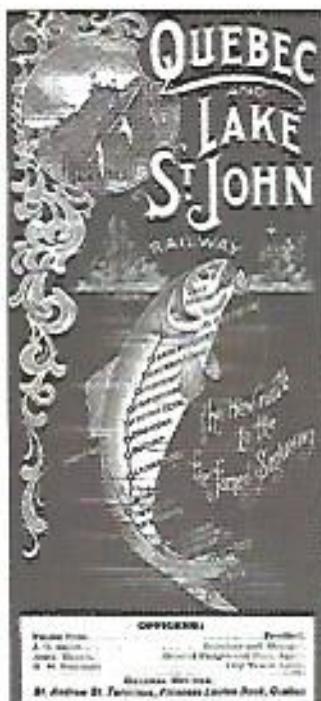
Les nouveaux arrivants se font plus nombreux. Ils veulent vérifier s'il est bien vrai que ce lac à la forme bien étrange est aussi beau et accueillant que ce qu'on leur a dit. Quelques-uns viennent même y passer plusieurs jours. Ils apportent des tentes qu'ils dressent tout près du lac.

Souvent, ces essais sont concluants et les campeurs achètent un terrain dans le but d'y construire un chalet d'été.



Tente montée au lac Sergent.

*Photo gracieusement fournie
par la famille Delisle*



On constatera que le chemin de fer va non seulement jouer un rôle important pour le développement du lac Sergent, mais que cette ligne jusqu'au Lac Saint-Jean visait à attirer les amateurs de pêches vers cette région et les nombreuses stations le long du trajet, comme en témoigne la page couverture d'une promotion de la Compagnie en 1898.⁶

C'est ainsi que peu à peu de nouveaux arrivants de la ville viennent s'implanter au lac. Parmi ces pionniers, il convient de citer Émile Joncas, membre d'une famille d'arpenteurs très réputés, et Paul-Victor Côté, qui sont là dès 1896. Ils sont rapidement imités par Célestin Côté, Richard Delisle, Alphonse Boissonneault, Jean-Baptiste Lemieux et plusieurs autres.

6. Voir Bibliothèque et archives du Canada et Canadian National Railway (C.N).



Faut-il une chapelle ?



Très tôt, les déplacements pour assister à la messe du dimanche deviennent un problème important.

Les Denis et les Boutin, défricheurs et cultivateurs, résident au lac à l'année. Ils sont accueillants et savent rendre service. Pour eux, il n'y a qu'un seul problème : la messe du dimanche.

Les Denis partent à six heures du matin, en voiture tirée par un cheval, ce qui n'est pas toujours commode. La route est mauvaise et n'est en fait qu'un chemin de concession. Dans les montées, il faut descendre de la charrette et marcher derrière ; sans oublier la chaleur, le froid ou la pluie. L'église de Saint-Raymond est si loin qu'ils s'arrêtent chez un parent du village, pour au moins un repas. Certains de leurs voisins doivent louer cheval et voiture et apporter à manger et à boire.

Dans les familles nombreuses, pendant que certains vont à la messe, d'autres doivent demeurer à la maison pour prendre soin des aînés, des malades et des enfants, tâches qui s'ajoutent aux autres travaux. Décidément, l'éloignement fait que le dimanche n'est pas un jour de repos.

Le problème est le même pour les estivants de plus en plus nombreux.



Mais alors, que faire ? La solution ne serait-elle pas de construire une chapelle au lac, pour soulager toutes ces gens dont la foi est exemplaire ? Il y aurait des autorisations à obtenir et un prêtre missionnaire à trouver. Mais la principale difficulté qui demeure est de savoir qui va payer.

Malgré cette incertitude, d'autres terrains sont vendus et de nouveaux chalets s'élèvent. Quelques cultivateurs de la région, prévoyant un gros développement, laissent les rangs des concessions et viennent s'établir au lac. M. Éphrem Rochette et sa conjointe Adéline Linteau sont de ceux-là. Ils laissent le « Petit Rang » qui conduit au lac Sept Îles et s'installent au lac Sergent, le 26 juillet 1906. La famille Rochette jouera un rôle important dans le développement de la petite communauté.

La très grande majorité des chalets construits autour du lac le furent par M. Éphrem Rochette et sa famille. M. Rochette exploitait un moulin à scie situé à l'ouest du lac, lequel moulin est depuis longtemps disparu.

BAQUET, Marcel (1996).
Construit l'un des chalets autour du lac,
dans *Ville du Lac-Sergent*, page 19.

La question de la chapelle soulève de nombreux échanges d'idées, principalement sur le quai de la gare. On s'inquiète; on veut connaître les coûts, l'endroit choisi et le mode de financement. La construction d'une chapelle coûtera cher et il faudra sans doute s'endetter. Or, les résidents ne tiennent pas à payer pendant plusieurs années pour des touristes saisonniers. En outre, certains résidents du lac profitent de leur dimanche à Saint-Raymond, où ils

envoient leurs enfants assister aux leçons de catéchisme, données par le curé de l'endroit en après-midi.

Les pressions augmentent. Des discussions ont lieu; chacun y va de son argument. Mais il faut bien mettre un peu d'ordre et s'organiser pour obtenir du succès. Avant de parler de coût et de souscription, il faut penser aux absents. Pour que tous ceux qui sont concernés puissent exprimer leur opinion, il est nécessaire de convoquer des rencontres à Québec, puisque la majorité des propriétaires de chalets sont de Québec ou de sa banlieue. MM. Alphonse Boissonneault et Jean-Baptiste Lemieux sont choisis pour organiser un comité d'action.

À partir de ce moment, la situation évolue assez rapidement. Il y a rencontre avec l'évêque et accord de principe. Quelques plans préliminaires sont ébauchés et on pense à recueillir des fonds.

Au lac, Norbert Denis, défricheur et cultivateur, décède le 14 mars 1892 et laisse sa terre en héritage à son fils, Pierre. Celui-ci décède à son tour, le 11 décembre 1902 et sa veuve la vend à son fils, Jean. Mais Jean n'aime pas tellement le difficile et accaparant métier de cultivateur; il



désire plutôt se rapprocher de la civilisation. La terre est alors vendue à Michel Boutet, homme de cour de Québec, le 13 mai 1907. Par la suite, Jean Denis déménage à Saint-Raymond, où il devient marchand.

Il faut disposer d'un terrain. On approche Michel Boutet et ce dernier offre de céder le terrain nécessaire à la construction, à certaines conditions qu'il reste cependant à spécifier. Il s'agit d'un petit terrain mesurant en profondeur 47,2 m (155 pieds) d'un côté et 38,1 m (125 pieds) de l'autre par 25,3 m (83 pieds) de largeur le long de la route, terrain faisant partie du lot n° 566.

Il est maintenant nécessaire de convoquer une rencontre des personnes intéressées pour s'informer mutuellement et s'organiser. Voici le compte rendu de cette assemblée tenue à Québec le 27 septembre 1907 :

Une assemblée des propriétaires de terrain de campagne au «Lac Sergent» eut lieu le 27 de septembre dix-neuf cent sept dans la cour de Circuit du Palais de Justice.

À l'ouverture de l'assemblée, il est proposé par M. J.B. Lemieux, secondé par M. Georges Lafrance que les noms des messieurs suivants soient élus comme suit, savoir :

*Président M. Alphonse Boissonneault,
Vice-Président M. Albert Thibodeau,
Secrétaire M. Ernest Gagnon,
Assistant Secrétaire M. Jean-Marie Landry,
Trésorier M. Alex. Laliberté,*

comme officiers formant le comité d'organisation pour la construction d'une chapelle au lac Sergent. Cette motion fut adoptée.

M. Boissonneault expose alors le but de l'assemblée et fait voir le plan d'une chapelle et donne lecture des spécifications et devis. Il mentionne de plus le fait que M. Boutet donne gratuitement le terrain pour construire la chapelle.

Il est alors proposé par M. Ernest Gagnon, secondé par M. Émile Joncas que MM. Boissonneault, Thibodeau et



M. Alphonse Boissonneault
1^{er} président des syndics
1907-1908.

Photo provenant de la brochure de Pierre-Paul Magnan (1940)



Le mieux soient nommés syndics⁷ représentant les propriétaires du lac Sergent, pour s'occuper de l'acte de cession de terrain et de la construction de la chapelle; qu'ils aient le pouvoir de demander des soumissions pour cette construction et qu'ils feraient rapport aux propriétaires et que les propriétaires décident alors ce que les syndics devront faire — adopté.

Il fut proposé par M. Côté, secondé par M. J. P. Gauvin que les soumissions soient demandées aux entrepreneurs de Saint-Raymond et à ceux du Lac — adopté.

Proposé par M. E. Desrochers, secondé par M. E. Dionne que des remerciements soient votés à M. Boutet pour l'apport qu'il a fait de donner gratuitement un terrain propre à la construction d'une chapelle au Lac Sergent — adopté.

Proposé par M. A. Boissonneault, secondé par M. J. M. Landry que des remerciements soient votés à l'Hon. Charles Langelier, shérif, pour avoir gracieusement mis à notre disposition une salle des Cours du Palais de Justice — adopté.

L'assemblée fut alors ajournée.

*Pré. Alph. Boissonneault,
sec. Ernest Gagnon.*

L'assemblée est donc ajournée, sans qu'on ne précise pour combien d'heures ou de jours, ce qui n'empêche pas les élus d'agir.

7. Ce terme de syndic apparaît pour la première fois dans ce projet. Il est sans doute attribuable à M. Alphonse Boissonneault, protonotaire. Il désigne un mandataire chargé de l'administration des affaires temporelles de la chapelle.



Le mois suivant une nouvelle réunion a lieu à Québec, en voici le compte rendu :

Une assemblée des propriétaires de terrains de campagne au lac Sergent, eut lieu le 17 d'octobre de mil neuf cent sept dans la Cour de Circuit du palais de Justice, sous la présidence de M. Boissonneault.

Les syndics font rapport que l'acte d'acquisition du terrain où devra être construite la chapelle avait été passé et que des soumissions pour la construction avaient été reçues.

Il fut proposé par Ernest Gagnon, secondé par Georges Lafrance que les syndics fassent les démarches nécessaires auprès des autorités ecclésiastiques pour obtenir la permission de construire.

Des remerciements sont présentés aux syndics et officiers pour leur administration, ainsi qu'à M. le Shérif de Québec d'avoir bien voulu prêter une salle du Palais de Justice pour la réunion.

Signé par le président et le secrétaire.

Parallèlement à ces échanges, le projet de la chapelle est planifié par Alphonse Boissonneault et l'architecte Héliodore Laberge est mis à contribution dès l'été de 1907 pour en définir les plans. La construction peut commencer.



La construction



Dès le 24 octobre 1907, les syndics informent M. Pierre Paquet, du lac Sergent, qu'étant le plus bas soumissionnaire, il a été choisi pour entreprendre les travaux de construction de la chapelle.

Compte tenu de la belle température, Pierre Paquet se met au travail, sans tarder. Il abat quelques arbres, enlève les souches, déplace quelques grosses roches, nettoie le terrain et amorce la construction. Au cours de l'hiver, il fabrique les portes et les fenêtres. Pour ce travail accompli, les syndics approuvent un paiement de 150 \$.

Au printemps de 1908, il termine les travaux.

La chapelle, construite selon des dessins faits par M. Héliodore Laberge, mesure environ 7,6 m (25 pieds) de largeur en dehors par 12,2 m (40 pieds) de longueur en dedans et 3,1 m (10 pieds) de hauteur au-dessus des lambourdes. Elle est équipée de 24 bancs de 4 places, donnant une possibilité de 96 personnes assises. Il y a 3 fenêtres du côté est, 3 autres du côté ouest et une septième, côté lac, qui assurent une certaine luminosité à l'intérieur. À cette époque, les vitres et le mastic sont rares et les outils, assez rudimentaires. Alors, pour éviter que quelques vitres ne soient brisées par la neige et la



glace, des volets de bois, installés à l'extérieur des fenêtres, sont fermés pour l'hiver. Il n'y a qu'une seule porte à double battant, qui ouvre côté lac. À l'extérieur, il y a un perron et plusieurs marches en bois, sans contremarche, ni garde.



La chapelle originale.

Photo provenant de la brochure de Pierre-Paul Magrion (1938)

Le 28 juin 1908 ont lieu la bénédiction et l'inauguration officielles de la chapelle, en présence de nombreux dignitaires et résidents. Les parrains et marraines sont M. et Mme A. Thibodeau et M. et Mme J. Narcisse Gastonguay. C'est une grande fête dont un compte rendu assez fidèle est reproduit dans un article du journal *Le Soleil* paru le deux juillet 1908 et reproduit ci-après.

AU LAC SERGENT Co. DE PORTNEUF
*Bénédiction d'une chapelle, d'une cloche et
 d'un Chemin de Croix.*

Dimanche le 28 juin, a eu lieu au Lac-Sergent, une fête inoubliable pour ceux à qui il a été donné d'y assister. Sa Grandeur Mgr l'archevêque, voyant qu'un grand nombre de ceux qui passent l'été à cet endroit, ne pouvaient assister à la messe le dimanche, céda volontiers à la demande qui lui fut faite par



M. Alp. Boissonneault, député-protonotaire, et M. J. B. Lemieux, f. p., au nom des étrangers de cet endroit, d'avoir un missionnaire tous les dimanches de la vacance.

Les souscriptions furent prélevées et aujourd'hui le Lac-Sergent a une coquette petite chapelle avec sa cloche et un beau Chemin de Croix. M. L'abbé A. Robert, de l'université Laval, qui a bien voulu accepter la desserte de cette mission,⁸ au milieu d'une assistance de près de 600 personnes, et assisté des abbés C. Giroux de la mission huronne de Lorette, V. Grenier, professeur à l'École Normale Laval, et P. Godbout vicaire à Ste-Catherine, a béni dimanche, la chapelle, la cloche et le Chemin de Croix.

La chapelle est placée sous la protection de N.-D. de la Paix du Lac-Sergent, et la cloche porte le joli nom de Marie-Catherine.

La cérémonie fut très belle: les cantiques et les chants religieux qui étaient sous la direction de M. l'abbé V. Grenier, furent très bien réussis. À la messe M. l'abbé Robert fit remarquer aux personnes présentes que cette chapelle n'était que pour les étrangers passant la vacance à cet endroit et non pour les résidents à cet endroit, et que par conséquent personne autre que les étrangers n'avait le droit de venir à la chapelle le dimanche pour y entendre la messe.

Parmi l'assistance, nous avons remarqué M. et Mme Alphonse Boissonneault prot. pro tempore, M. et Mme Albert Thibodeau de Québec, M. J. D. Marcoux, N. P., et Mlle Laura Marcoux, M. Hornidas Magnan, M. et Mme Albert Drolet, M. et Mme J-Narcisse Gastonguay, M. et Mme Élisée Pagée, M. et Mme T. Leclerc, M. et Mme T. Martel, M. et Mme Elzéar Chouinard, M. Célestin Côté, tous parrains et marraines et quelques autres dont les noms nous échappent.

Mlles Alma et Marie-Louise Caouette, Jeanne et Fernande Samson, Fabiola et Irma Boissonneault, J. Lapointe, M. Gastonguay, MM. Joseph Caouette, Olivier Parent, Raoul Boissonneault, Adolphe Marcoux, Émile Boissonneault, Héliodore Laberge, tous les membres du Club Nautique. M. Jean-Baptiste

8. On parle à l'époque de « missions » et de « desserte de la mission » pour définir le regroupement de villégiateurs dans le but de pourvoir au maintien du culte religieux durant la période estivale.



Lemieux un des organisateurs de la fête, M. Émile Lemieux, M. le Dr Lemieux, M. Georges Lafrance, M. Côté et une foule d'autres invités et amis assistaient également.

Après la cérémonie des embarcations ont conduit les invités au camp (La Pégnière) de M. A. Boissonneault où une table richement servie les attendait.

Nous félicitons bien sincèrement la famille de M. A. Boissonneault et M. J. B. Lemieux du beau succès qui a couronné leurs efforts, et nous les remercions bien cordialement de la réception princière qu'ils nous ont faite.⁹

Le coût de la construction est de 450 \$. De plus, de nombreux cadeaux sont offerts (ornements, peintures, images encadrées, etc.), sans compter les innombrables heures de bénévolat.

Grâce aux généreuses contributions, un chemin de croix en trois langues (anglais, français et espagnol) évalué à 40 \$, orne la chapelle depuis cette époque.



XIII^e Station – Jésus est détaché de la Croix.

Photo: gracieusement fournie par la famille Lathurée

9. Cette reproduction est fidèle quant au texte et tient compte de la langue française en usage au Québec au début des années 1900.



En 1908, après la grand-messe.

*Photo: gracieusement fournie par Mme Claire Tremblay-Paradis
56e et Alberta Frechette et nièce de Charles Marquis, prise en 1908*



**À cette époque, après chaque messe, des membres de l'assistance
échantent leurs opinions sur le perron.**

Photo: gracieusement fournie par Mme Claire Tremblay-Paradis



Les premiers agrandissements



La construction de cette chapelle suscite un essor économique appréciable. On compte maintenant deux scieries et une beurrerie en activité. De nombreux terrains sont vendus et des chalets sont érigés. Il s'en construit 19 nouveaux, au cours des 3 années suivantes. Le nombre de personnes et de marchandises transportées augmente valablement. Les cultivateurs du coin vendent des légumes, de la viande, du lait, de la glace, du bois de chauffage et offrent leurs services pour les constructions et les réparations. Toutes ces activités augmentent la circulation des personnes et des biens de consommation et, par le fait même, exigent l'amélioration du réseau routier.

L'aménagement extérieur de la chapelle débute. Il s'agit d'abord d'améliorer l'accès par le lac. La route est si mauvaise que la plupart des fidèles se déplacent en canot ou en verchère¹⁰. Un sentier relie la chapelle au lac. Des pierres sont déplacées et des installations d'accostage sont aménagées bénévolement.

10. La «verchère» est une chaloupe à fond plat fabriquée à Verchères, en banlieue de Montréal. Cette chaloupe stable et efficace pour la chasse et la pêche permettait entre autres de naviguer dans des eaux peu profondes. Elle jouissait à l'époque d'une réputation enviable au Canada et à l'étranger.



À peine quelques années plus tard, l'assistance devient si nombreuse que la chapelle est beaucoup trop petite. Les syndics se réunissent, étudient la situation et chargent leur président, M. O. Napoléon Matte, de demander aux autorités ecclésiastiques l'autorisation d'emprunter pour construire un agrandissement. Ce qui est fait dans une lettre datée du 16 octobre 1912.

Ayant obtenu une réponse favorable, les syndics prennent la décision décrite dans le compte rendu suivant.

Lac-Sergent, 27 octobre 1912 – assemblée des syndics.



Procès-verbal de l'assemblée des syndics tenue chez M. le Docteur C. E. Côté, au Lac-Sergent, dimanche le 27 octobre mil neuf cent douze.

M. O. N. Matte président des syndics et ses deux collègues MM. C. E. Côté et J. A. Métayer étant présents ainsi que le secrétaire.

Une soumission au montant de 760 \$ de la part de Godiose et Éphrem Rochette pour l'agrandissement de la chapelle est considérée et discutée. M. le président déclare qu'il a consulté des hommes du métier et qu'il a reçu l'assurance que le prix demandé dans la soumission Rochette est juste et raisonnable. Les soumissionnaires assistaient à la réunion et fournirent aux syndics les explications et les renseignements nécessaires. Il fut décidé de construire une cheminée plus la chapelle.

M. le Dr Côté proposa, secondé par M. J. A. Métayer, que le contrat pour l'agrandissement de la chapelle soit accordé à MM. Rochette pour la somme de 760 \$, la cheminée comprise. Les travaux devront être exécutés suivant la soumission en question et terminés le 1^{er} juin 1913 à la satisfaction des syndics. MM. Rochette acceptent et signent le contrat séance tenante.

Signé par le président et par le secrétaire.



Les travaux sont exécutés comme convenu. L'inauguration a lieu le 20 juin 1913. La chapelle allongée mesure maintenant près de 23 mètres (75 pieds) de longueur, mais demeure étroite, soit un genre de corridor. Par contre, la capacité d'accueil est plus que doublée. En tout, 232 fidèles peuvent maintenant s'asseoir sur de longs bancs de bois de 5 places chacun. Mais il arrive parfois que quelques-uns doivent demeurer debout, principalement les dimanches de beau temps où le nombre de visiteurs augmente. En principe, la chapelle est ouverte du 1^{er} juin au 1^{er} octobre.



La chapelle allongée de 1913.

Photo: gracieusement fournie par la famille Desjols

Le peintre Eugène Hamel, ex-élève des écoles belges, apparenté aux familles Zéphirin Paquet et Charles-Joseph Magnan offre une magnifique peinture de la Vierge. Elle devient la décoration principale du maître-autel de cette chapelle dédiée à Notre-Dame-de-la-Paix. Plusieurs œuvres de cet artiste ont été détruites dans l'incendie de l'église de Notre-Dame-de-Foy. Aujourd'hui, il n'en reste que quelques-unes, conservées au Musée national des beaux arts du Québec. En 1913, cette peinture était évaluée à 50 \$.



**La vierge du peintre
Eugène Hamel, 1913.**

*Photo : gracieusement fournie
par la famille Latouche*



Intérieur de la chapelle en 1913.

Photo : gracieusement fournie par Mme Mirel Samard



Les ajouts de 1914.

Photo : gracieusement fournie par la famille Gélis



L'année suivante, les syndics font construire un nouveau perron et un escalier. De plus, au coût de 131,66 \$, il y a aménagement d'une clôture et d'un toit, de sorte que les participants peuvent s'approcher ou s'éloigner sans trop salir leurs chaussures.

Mais sur le parterre, il y a encore quelques grosses roches entre lesquelles il est possible de cueillir des bleuets. Certaines mères de famille doivent intervenir pour que leurs hommes et leurs enfants demeurent à jeun pour pouvoir communier (c'est ce que raconte Mme Marguerite Plamondon).

D'autres travaux sont aussi effectués : le quai est rallongé et l'extérieur de la chapelle est peinturé. De nombreux dons sont reçus : nappe d'autel, voile de tabernacle, chasuble, statues, etc. Le bénévolat est plus que jamais omniprésent.

On retrouve sur la photo ci-dessus, le syndic Charles Louis Mignault et sa famille à la sortie de la messe du 10^e anniversaire de la chapelle.

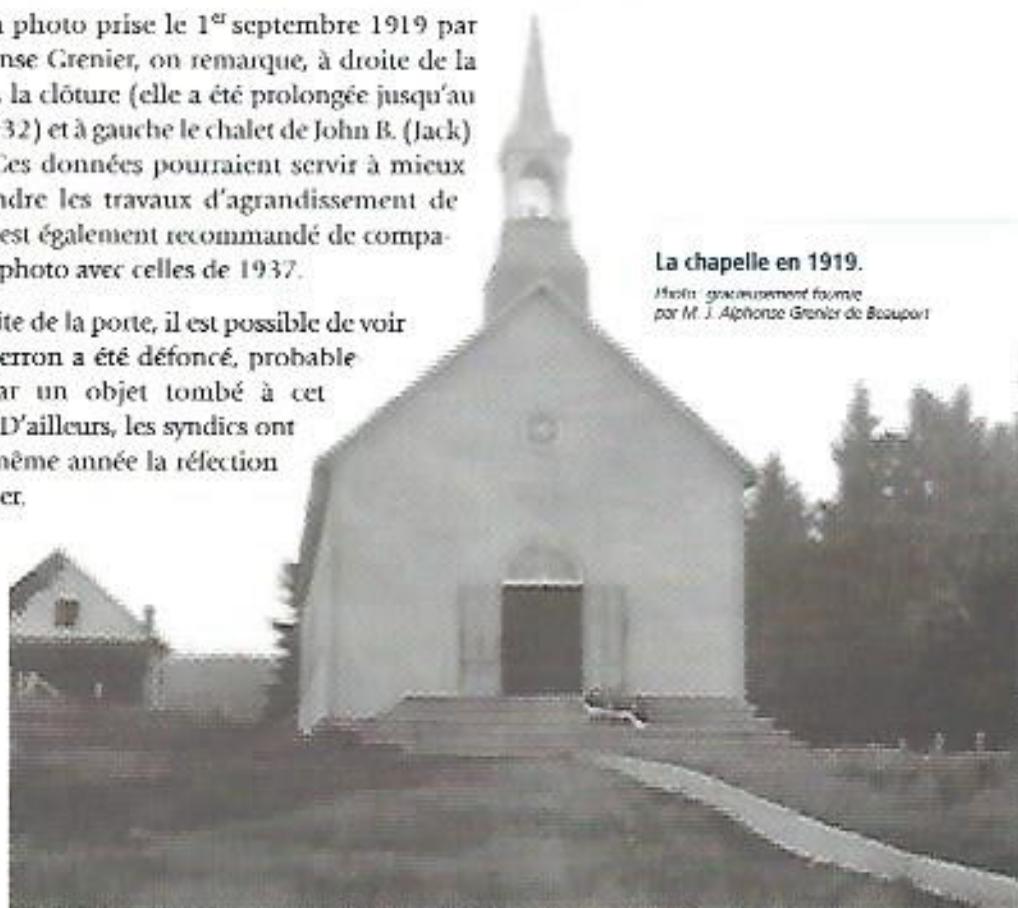
Sur la photo prise le 1^{er} septembre 1919 par J. Alphonse Grenier, on remarque, à droite de la chapelle, la clôture (elle a été prolongée jusqu'au lac en 1932) et à gauche le chalet de John B. (Jack) Fisher. Ces données pourraient servir à mieux comprendre les travaux d'agrandissement de 1937. Il est également recommandé de comparer cette photo avec celles de 1937.

À droite de la porte, il est possible de voir que le perron a été défoncé, probablement par un objet tombé à cet endroit. D'ailleurs, les syndics ont voté la même année la réfection du clocher.



Après la messe du 10^e anniversaire.

Photo : gracieusement fournie
par Mme Pierrette Prévost O'Brien



La chapelle en 1919.

Photo : gracieusement fournie
par M. J. Alphonse Grenier de Beauport



La promesse



année 1914 marque le début de la Première Guerre mondiale. Des milliers de morts et encore plus d'éclopés et des vies complètement brisées. De nombreux Québécois sont conscrits pour cette guerre atroce. Rares sont ceux qui y survivent. Cette situation inquiète toute la population.

Chez les Boissonneault, il y a trois fils en âge d'être conscrits. J. Alphonse (junior) a 20 ans, Émile, 21 et Raoul, 23. Leur mère et leur père font la promesse que si leurs fils sont épargnés de cette tragédie, ils érigeront au lac Sergent une statue du Sacré Cœur, à un endroit bien visible, où tout le monde pourra venir prier pour la paix.

Et puis, le 11 novembre 1918 arrive la fin des massacres, pour toujours, croit-on. Et les trois fils sont encore là, bien vivants sans avoir été conscrits. Alphonse devient ingénieur forestier et arpenteur-géomètre. Un lac, au nord d'Amos, porte son nom. Émile est médecin en Alberta; et Raoul devient protonotaire à Roberval; en 1910, il achète la terre de Calixte Bélanger¹¹.

11. Cette terre est située près du chalet du Club nautique, plus précisément sur le site du tennis des Magnan. Cf. MAGNAN, Pierre-Paul (1948), page 41.



Alphonse Boissonneault
épouse **Catherine Lévesque**
dite Lafrance le 12 août
1884, à la chapelle
Saint-Louis de la basilique
de Québec. Elle décède le
25 août 1921 et lui le 22 juin
1926 à l'Hôtel-Dieu de
Québec. Ils sont les parents de :

- **RAOUL**, né en 1885,
devient avocat et proto-
notaire à Roberval ;
- **ÉMILE**, né en 1887, diplômé
de l'Université Laval, devient
médecin à Edmonton en
Alberta. À sa retraite, il
revient à Québec et vit en
appartement au Claridge,
jusqu'à son décès ;
- **FABIOLA**, née en 1889,
épouse Rolland Bélanger
le 9 juin 1923, à Beauport ;
- **IRMA**, née en 1892,
épouse J.R. Darveau ;
- **J. ALPHONSE**, né en 1894,
devient ingénieur forestier
et arpenteur-géomètre.
Il exerce sur la Côte-Nord et
en Abitibi, où un lac des
environs d'Amos porte son
nom et un autre, celui de sa
sœur Fabiola, ce nom a été
décerné par les Indiens de
la région. Il épouse Mélanie
Cantin, ils deviennent les
parents de Jean Boisson-
neault, prêtre du diocèse
de Haute-Rive, maintenant
retraité à Québec ;
- **MÉHALA**, née en 1900,
épouse Lévi Fournier.
Ils sont parents de quatre
filles et d'un garçon.

Au bord du lac, sur la propriété des Boissonneault, il y a un gros rocher, bien dégagé et visible de loin. C'est le site choisi. Une statue du Sacré-Cœur, le regard vers l'eau, y est érigée. Elle est en bois, peinte couleur bronze et mesure environ deux mètres de hauteur. Les Boissonneault ont tenu promesse.¹²



Cérémonie de bénédiction de la statue du Sacré-Coeur.

Photo : gracieusement fournie par Mme Suzanne Fournier Vallière

Le 19 septembre 1919 a lieu la bénédiction de cette statue par l'abbé Georges Ouvrard, qui avait été desservant quelques années plus tôt. Le donateur de la statue est M. Alphonse Boissonneault, premier président des syndics. Le sculpteur est M. Henri Angers de Québec. Les travaux de la base sont effectués par l'abbé Ouvrard, MM. A. Boissonneault, J. B. Lemieux, Charles et Edmond LaRichelière et Rolland Bélanger. La mise en place de la statue se fait par MM. Charles-Louis Mignault, Éphrem Rochette, Arthur Samson et C. Rousseau.

Assistent à la cérémonie, en plus des personnes qui y ont œuvré : Mme Catherine Boissonneault, ses filles Fabiola, Irma et Méhala et son fils Alphonse, Madeleine Gagnon, Gabrielle Pouliot et quelques autres.¹³

12. À noter qu'il existe d'autres versions qui circulent encore au lac, mais elles sont niées par les descendants de la famille qui ont été consultés.

13. Ces informations sont extraites de documents non publiés et conservés par certains des descendants des familles Boissonneault et Bélanger.



Fabiola Boissonneault
épouse **Roland Bélanger**
à Beauport, le 9 juin 1923.
Ils ont cinq enfants.

- **FERNAND**, né en 1924, en visite au lac le 21 juin 1924, à l'âge de 43 jours. Il devient ingénieur diplômé de l'Université Laval, exerce pour Goodyear en Arizona, est citoyen américain, épouse Thérèse Guillot de Beauport. Ils viennent en auto de Cleveland, en Ohio, passer des vacances à l'île Saint-Joseph pendant plusieurs années. Ils sont parents de Raymond, Christine et Claire;
- **THÉRÈSE**, devient religieuse chez les Petites Sœurs de L'Assomption; elle est à Paris en 1956, puis missionnaire en Nouvelle-Zélande, de retour à Québec en 2000 pour son 50^e anniversaire de vie religieuse;
- **GÉRARD**, artiste, décédé à l'âge de 45 ans;
- **PAUL**, né le 22 avril 1929, devient père mariste. Il sera notamment supérieur provincial des Pères maristes de l'est du Canada. Il décède le 11 juin 1990;
- **GUY**, champion aux régates à plusieurs reprises, devient lui aussi mariste à Sillery. Il est marié depuis une trentaine d'années et a un fils.

Par la suite, les vacanciers qui se promènent sur le lac ralentissent souvent leurs embarcations en face de cette statue, perçue comme un chef-d'œuvre.

La famille Boissonneault est si intimement liée à l'histoire de la chapelle qu'il convient d'ouvrir ici un passage qui permettra de mieux la connaître.

La résidence principale de la famille Boissonneault est à Beauport. Comme profession, Alphonse Boissonneault est député protonotaire au palais de justice de Québec.

Au début des années 1900, les voyages de Beauport au lac Sergent se font souvent de la manière suivante :

Un tramway électrique venant de Sainte-Anne-de-Beaupré arrête à la gare de Beauport, à neuf heures et demie du matin. Le temps de monter à bord et en route ! Quelques minutes plus tard, ce tramway entre à Québec, à la gare Sainte-Anne, rue Saint-Paul. Vite, il faut descendre, sans rien oublier et se diriger à pied vers le carré Parent. À dix heures précises, le train (Main) quitte la gare du Palais en reculant jusqu'au carré Parent. Il n'y fait qu'un court arrêt, le temps d'actionner les aiguillages. Les passagers, venus de Beauport, y montent en vitesse et le train repart.

Le père PAUL BÉLANGER, s.m., a été un homme remarquable et un éducateur de premier plan. Il a fondé le Camp École Kéno dans Portneuf et a joué un rôle important au sein de l'Association des camps du Québec ainsi qu'au sein de la Fédération québécoise de canot-camping.

Il s'est de plus illustré au service de sa communauté religieuse en étant supérieur du Séminaire des Pères maristes à Sillery de 1965 à 1970, supérieur provincial des Pères maristes de l'est du Canada de 1970 à 1977, et assistant général et vicaire général au chapitre général des Pères maristes à Rome de 1977 à 1985.

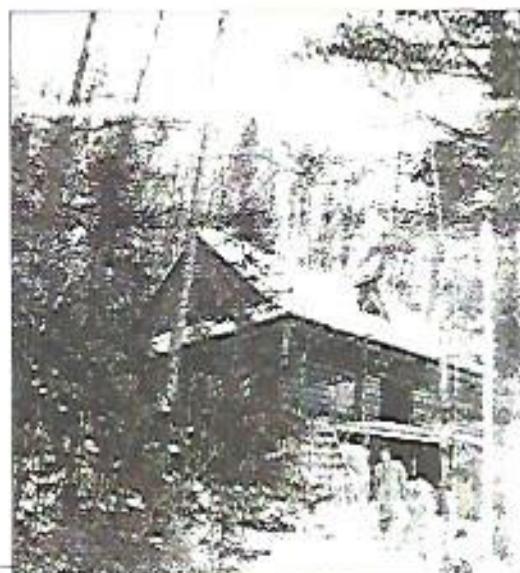
Très jeune, il a passé la plupart de ses étés sur l'île Saint-Joseph, au lac Sergent, là où il s'est sans doute initié aux techniques de canotage.

Voir le Début totto du père Roger Landry sur le site Internet des Pères maristes. Intitulé : «Le père Paul Bélanger à Kéno, un père mariste éducateur». Cf. LANDRY, Roger (1992).



Il arrive au Lac vers dix heures et cinquante, à la gare Lac Sergeant Est. On se rend au chalet de la montagne en chaloupes à rames (« flats »), avec les enfants, les bagages et la nourriture.

Malgré ces petites difficultés, plusieurs visiteurs sont fréquemment accueillis. Les voisins de Beauport y viennent nombreux. On y rencontre des pères du Sacré-Coeur qui viennent exercer leur ministère à la chapelle en 1911 et 1912. Les Bélanger, Blackburn, Chalifour, Grenier, Laberge, Langevin, Laroche et autres y font des passages répétés. Certains y passent quelques jours de vacances, parfois même à plusieurs reprises.



Villa La Pépinière, construite en 1907.

Photo généreusement fournie par Mme Suzanne Fournier Valère, prise vers 1920.

Le grand chalet des Boissonneault qui a hébergé tous ces visiteurs est connu sous le nom de Villa La Pépinière.

En 1926, lors du décès du père, les trois fils ont déjà quitté la maison et Fabiola a épousé Rolland Bélanger, alors la propriété revient à Irma et à sa sœur Méhala. Lors du 30^e anniversaire de la chapelle en 1938, elles en sont encore propriétaires.

À l'automne 1944, Germain Gastonguay arpente ce domaine, qui est vendu à Herman Cariépy. Son fils Henri l'occupe encore aujourd'hui.

Fabiola Boissonneault épouse Rolland Bélanger au manège militaire de Beauport, le 9 juin 1923.

Comme cadeau de mariage, ses parents lui lèguent l'île Saint-Joseph du lac Sergent, avec chalet construit, une partie du lot numéro 540 et le rocher avec la statue du Sacré-Coeur. Ils font leur voyage de noces au chalet Villa Sainte Thérèse sur l'île Saint-Joseph, au lac Sergent.¹⁴

14. En 1923, l'accès à cette île se fait par embarcation ou en marchant sur la glace. Elle est dépourvue du confort urbain. L'électricité et le téléphone n'y parviennent que 25 ans plus tard. L'eau doit être tirée du puits, mais elle n'est pas potable. Les installations sanitaires sont en service dans une petite cabane isolée de la villa. Le chauffage et la cuisson des aliments requièrent des cordes de bois. Cependant, ils y vivent heureux, loin du bruit et de la pollution.



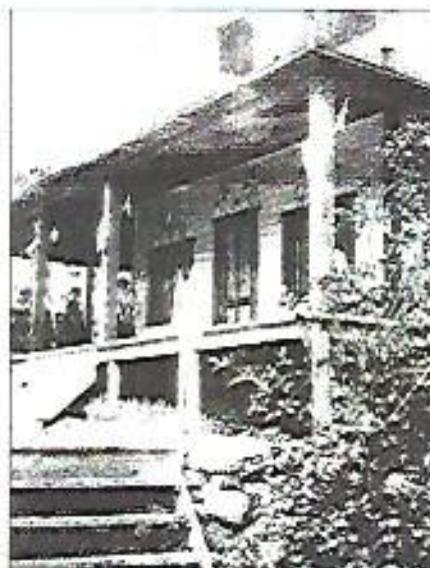
Ils tiennent fidèlement un recueil de notes, pour chaque été passé au lac, leur vie durant. Plusieurs événements y sont relatés. Les nombreux visiteurs reçus y signent ce recueil. Plusieurs personnes ont fréquenté cette île, parfois même en groupe, comme la Chorale Notre-Dame de Beauport, les gardiens et gardiennes des terrains de jeux de Beauport, le juvénat mariste de Sillery, le juvénat du Sacré-Cœur de Beauport, etc.

Avant son mariage, Fabiola est sacristine à la chapelle pendant 15 ans, de 1908 à 1923. Rolland se dévoue pendant près de 25 ans comme trésorier, secrétaire et syndic de la chapelle. Il décède à l'hôpital de l'Enfant-Jésus le 23 février 1962, à l'âge de 66 ans.¹⁵

À l'intérieur du recueil de notes, il y a une carte du lac dessinée à main levée (voir à la page suivante). Il s'agit d'un précieux document qui permet d'y lire les noms des résidents du lac en 1928 et l'emplacement approximatif de chacun des chalets.

Afin de bien se retrouver sur cette carte dessinée à la main, une carte du lac, à l'échelle et ayant la même orientation nord, a été juxtaposée. On notera la place de la chapelle, l'emplacement de l'île où ils habitaient et la décharge dans le bas.¹⁶

Remarquez que le chalet de l'Union Dramatique est disparu, que celui de M. Tamil Cid est devenu propriété de M. Lucien Borne et par la suite, des Frères des Écoles Chrétiennes, que Henri Cariépy occupe le site des Boissonneault, que la famille Voyzelle occupe le chalet qui servait de Club Nautique, etc.

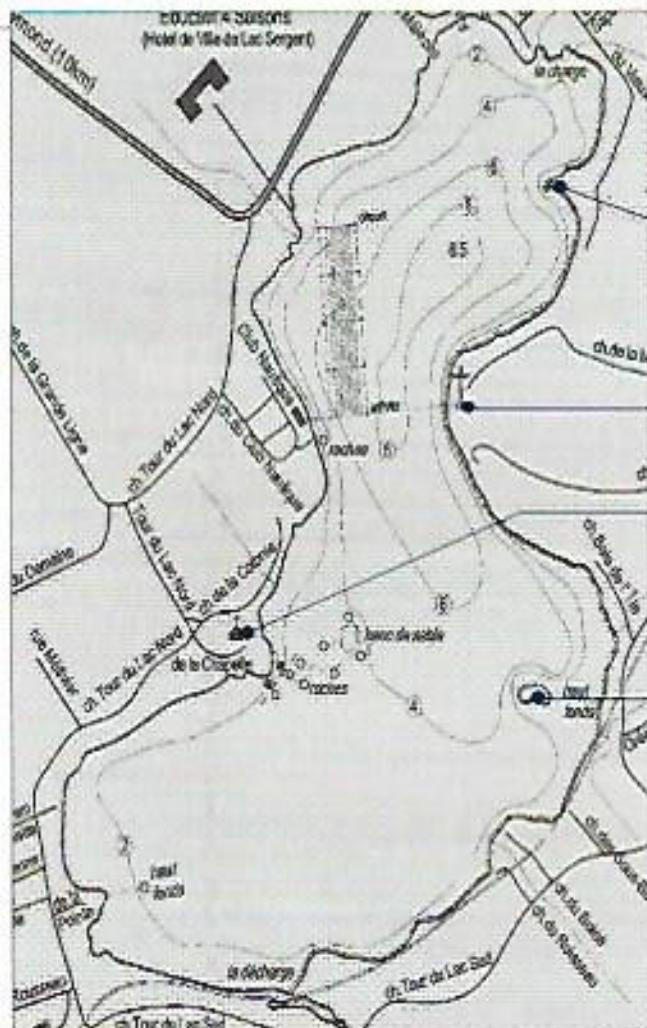


Chalet de Rolland Bélanger et de Fabiola Boissonneault.

Photo : gracieusement fournie par Mme Suzanne Fournier Vallière

15. Les événements décrits dans cette section sont relatés d'après des conversations avec l'abbé Jean Boissonneault, de la correspondance avec Mme Suzanne Fournier Vallière et aussi des extraits du recueil de notes précieusement conservé par Mme Carmen Guillot, de Beauport, qui en a permis la consultation.

16. Pour une carte plus précise et plus claire des familles autour du lac, voir la carte de la page couverture du magnifique recueil : *100 ans de rassemblement à Lac-Sergent 1906-2006*, de PINEL, Diane, et TREMBLAN, Marie (2006).



Carte actuelle du lac.

Carte provenant du site Internet
de l'Appel (2000)

Tamil Cid - Lucien Borne

Sacré-Cœur la croix

Chapelle

Île Saint-Joseph

En 1955, le terrain, le rocher et la statue encore en bon état sont cédés à la chapelle par Mme Fabiola Boissonneault-Bélanger, fille du premier président des syndicats et héritière de ce site d'environ 84 m² (900 pi²).

Malheureusement, cette belle statue de bois a disparu en 1982, des vandales y ont mis le feu.



Statue du Sacré-Cœur.

Photo de Mme Toussaint Bellemare,
reproduite dans Pierre-Paul Magner (1948)

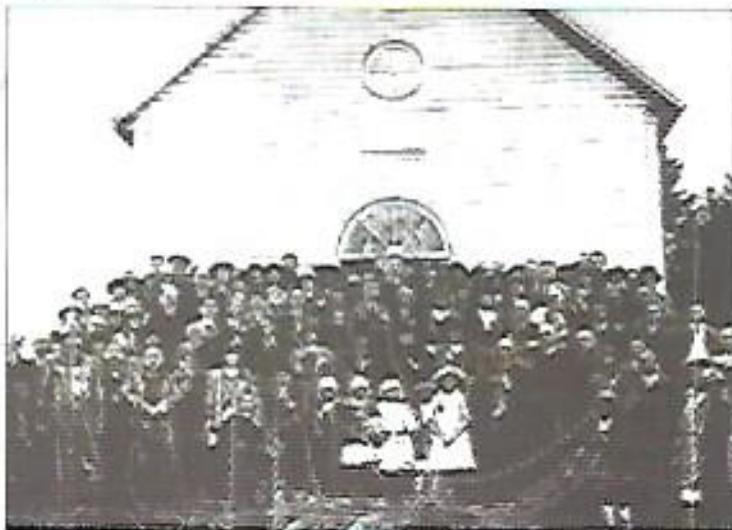


La prospérité et la crise de 1929



Le 25 février 1921, il y a lieu de célébrer la constitution de Lac-Sergent en municipalité de ville. Jusqu'à cette date, une partie de cette municipalité relevait de Saint-Raymond et l'autre partie, de Sainte Catherine.

En 1923, il y a une grande fête. Le fondateur des magasins Paquet de la rue Saint-Joseph, à Québec, célèbre son 50^e anniversaire de mariage. Une messe solennelle est célébrée à la chapelle et une photo de groupe est prise.



50^e anniversaire
de mariage du couple
Zéphirin Paquet
et Caroline Mönier.

Photo officiellement prise
par M. Marcel Paquet

**Nouvelle Gare.**

Photo: gracieusement fournie par la Ville de Lac-Sergent

Rendez-vous pour l'arrivée du train.

Photo: gracieusement fournie par M. Marcel Audet

À la même époque, la gare principale est détruite par un incendie. Elle est remplacée par une nouvelle construction plus vaste et équipée d'un entrepôt pour les marchandises. Le nom de la gare devient Lac-Sergent, ce qui contraste avec l'ancien Lake-Sergent.

Cette gare fut démolie par M. Adrien Matte environ 60 ans après sa construction.

L'essor économique, le bénévolat et l'attachement à ce magnifique site continuent de progresser. Le nombre de vacanciers croît rapidement. De nouveaux chalets sont construits, comme celui de M. Charles-Louis Mignault, lequel est typique des chalets en bois rond construits à cette époque.

**Chalet de M. Charles-Louis Mignault.**

Photo: gracieusement fournie par Mme Florette Prévost O'Brien



Et les routes s'améliorent. Pour leur part, ceux qui n'ont pas de voiture viennent à la chapelle à pied ou de préférence en embarcation.



Accès à la chapelle par le lac.

Photo : gracieusement fournie par le frère supérieur Ulmer Beaujeu des Frères de la Miséricorde

Vous remarquerez sur la photo ci-dessus, le quai et l'emplacement pour remiser les canots pendant les offices religieux. On notera également, pour une rare fois, la pointe de la cheminée construite en 1913.

Le bord du lac en 1932.

Photo : gracieusement fournie par la famille Lattuche





Sur cette photo, prise avant la construction du chalet du Club Nautique, on notera le canot sur le remblai et les chalets du temps.

Puis vient la crise de 1929. L'argent devient rare. Le nombre de chômeurs augmente. Ceux qui connaissent une certaine sécurité de revenu sont prudents et fréquentent davantage les campagnes où ils peuvent s'approvisionner à meilleur compte. À la ferme de l'orphelinat, il arrive que le frère jardinier demande à un client: « 25 sous pour un grand panier de légumes, est-ce trop cher? »



Baignade en face du débarcadère de la chapelle.

Photo, gracieusement fournie par la famille Latouche

Peu d'estivants possèdent une voiture, la plupart voyagent par le train. Les passagers arrivent en ville avant neuf heures et ne reviennent au lac qu'après dix-huit heures. Mais les femmes et les enfants passent de belles vacances.

Les voyages en train sont peu onéreux. Des laissez-passer mensuels se vendent régulièrement et à bon compte. Le conducteur accepte même ceux qui ont parfois oublié leur laissez-passer. Il arrive aussi que par des matins de brume, les signaux du train servent de guide pour quelques rameurs attardés sur le lac.

Cette situation économique ralentit, mais n'arrête pas le développement autour du lac Sergent. Les propriétaires de chalets sont plus nombreux et les visiteurs aussi. La chapelle est étroite et longue, mais ne peut accommoder que 232 personnes assises. Et l'assistance a pris l'habitude de préférer se tenir près de l'unique porte, plutôt que de s'avancer vers l'avant.

Comme partout ailleurs, les fidèles disent qu'ils achètent un banc, alors qu'en fait ils ne paient que quelques sous pour obtenir des places réservées, toujours les mêmes.

Bien sûr, les quêtes et les dons deviennent aussi plus importants, malgré la période de crise. La charité et le bénévolat comptent pour beaucoup.



M. Jean-Marie Dion dirige une chorale placée sur une tribune à droite en entrant dans la chapelle. À tour de rôle, MM. Florido Goulet et Daly Gingras touchent l'harmonium. Mlle Fabiola Boissonneault et Mlles Côté (sœurs de Mme Charles Boutet) remplissent bénévolement le rôle de sacristines.

Par ailleurs, l'encombrement à la chapelle devient de plus en plus visible. Plusieurs personnes doivent se tenir debout à l'arrière ou même parfois à l'extérieur, sur le perron, faute d'espace à l'intérieur. Les demandes pour la location de places de bancs vont aussi en augmentant.

Le desservant et les syndics cherchent une solution à cet encombrement de plus en plus fréquent. De nombreuses possibilités sont examinées. Doit-on construire une rallonge ? Un jubé serait-il suffisant ? Ajouter une messe serait-il efficace ? Un élargissement conviendrait-il mieux ?

Mais même en considérant ces aspects, il est bien évident que, quelle que soit la solution choisie, il faudra s'endetter.



Aquarelle du père Maillard 1934.

Reproduction : gracieusement fournie par la famille Lavoie





Le site



n l'a vu, le lopin de terre cédé par M. Michel Boutet, en 1907, pour la construction de la chapelle mesure 47,2 m (155 pieds) du côté sud-ouest, 38,1 m (125 pieds) du côté nord-est et 25,3 m (83 pieds) de largeur, le long du chemin de la Chapelle. Il représente une partie du lot n^o 566.

Il est intéressant d'examiner du moins brièvement l'histoire de ce lot qui mesure, avant morcellement, 6 arpents¹⁷ de largeur par 22 arpents de profondeur et est situé dans le 10^e rang de la seigneurie de Fossambault¹⁸.

14 mai 1892

Norbert Denis
le lègue à son
fils Pierre.

11 décembre 1902

Louise Duchesneau,
veuve de Pierre Denis,
le vend à son fils
Jean Denis: 600 \$.

13 mai 1907

Jean Denis le vend
à Michel Boutet de
Québec: 2 200 \$.

17. En fait, un arpent est une mesure de superficie, non une mesure de longueur. L'usage veut cependant qu'il vaille en longueur environ 192 pieds (58,5 m).

18. D'après des recherches, la seigneurie s'est appelée «Fossambault» autour de 1693; plus tard, le nom est devenu «Fossambault».

**13 juillet 1915**

Michel Boutet vend à J. B. Fisher¹⁹ les parcelles 566-D de 295 m² (3 175 pi²) et 566-E de 3 633,5 m² (39 070 pi²).

13 juillet 1915

Michel Boutet vend à J. Arthur Verrault²⁰ (beau-frère de J. B. Fisher), les parcelles 566-B et 566-C, respectivement de 930 m² (10 000 pi²) et de 216,2 m² (2 325 pi²).

4 mai 1916

J. Arthur Verrault vend ce qu'il a acheté l'année précédente, à J. René Jackson (trésorier de la mission de 1924 à 1933).

Suite à ces transactions, il reste encore plusieurs terrains aux alentours immédiats de la chapelle. Ils sont majoritairement inclus dans le lot 566-A, propriété de J. Narcisse Gastonguay, qui décède en 1922.

En 1924, Marie Hortense Lemieux, veuve de J. Narcisse Gastonguay demande à son beau-frère de liquider la succession. Le lot 566-A, d'une superficie de 11 606 m² (124 797 pi²), est offert aux syndics pour la somme de 300 \$, mais la caisse est vide. À cette époque, les quêtes aux messes ne rapportent en moyenne que huit dollars par dimanche. La Ville de Lac-Sergent l'achète.

En peu de temps, les lots 566-A-1, A-2, A-3, A-4 et A-5 apparaissent au cadastre et des chalets y sont construits, comme suit :

Lot 566-A-1

Chalet construit par René Auger (apparenté à J. B. Fisher, propriétaire des lots 566 D et 566 E et aussi à J. A. Verrault, ex-propriétaire des lots 566-B et 566-C), tel que mentionné ci-haut. En 2003, ce lot est occupé par Léon Dolbec et Jacques Deschênes.

Lot 566-A-2

Chalet construit pour Lucien Plamondon, aujourd'hui propriété de Denis Beauséjour.

19. John B. (Jack) Fisher est fils de Samuel Fisher et de Joséphine Cartwale. Le 16 juin 1896, il épouse Susan Dewfall. En 1915, il achète le lot 566 E, contigu à la chapelle. De 1920 à 1924, il est soit trésorier soit secrétaire de la mission. Son frère Edgar, président des syndics en 1909, épouse Hilda Cagnon, fille de Charles Cagnon et de Léila Roy (Bis), le 24 mai 1904. La famille Fisher (Harold) exploite une maroquinerie (selles, harnais, brides, licous, fouets, etc.) au 8, côte de la Fabrique à Québec, voisine du Cinéma Empire et de la quincaillerie Chénic. Le docteur John C. Fisher, également fils de Jack, y tient aussi son cabinet.
20. J. Arthur Verrault, père d'Arthur Verrault, syndic de la mission et maire de la Ville de Lac-Sergent, épouse Edith Dewfall le 19 juin 1900.

**Lot 566-A-3**

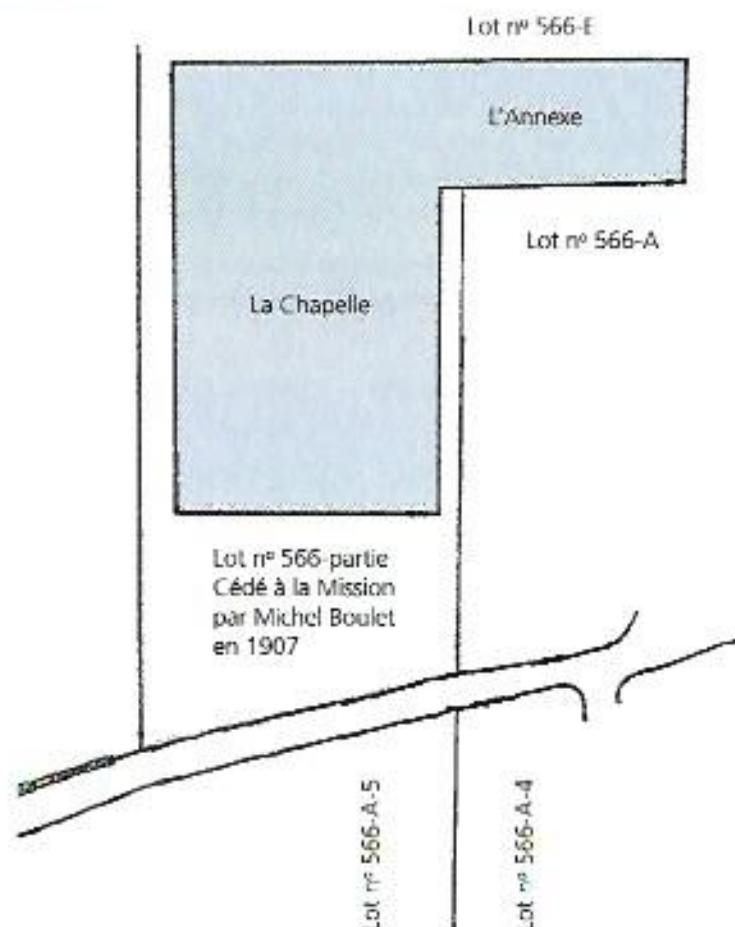
D'abord propriété de Jules Leclerc, aujourd'hui occupé par deux chalets de la famille de Jean Paul Labranche.

Lot 566-A-4

Chalet construit par M. Ernest Simard, aujourd'hui propriété de sa fille, Gilberte Simard, épouse de Marcel Latouche.

Lot 566-A-5

Terrain d'une superficie d'environ 2 697 m² (29 000 pi²), occupé par le stationnement des usagers de la chapelle et par un vaste espace, à construction interdite, en face de la chapelle.



Plan de localisation de la chapelle.



Par ailleurs, les lots 566-A (résidu après-ventes) et 566-A-5, qui revêtent plus d'importance, doivent être examinés plus attentivement.

Lot 566-A

Le 13 juin 1939, la Ville vend à la mission Notre-Dame-du-Lac-Sergent :

Un lot de terre situé en la ville du Lac-Sergent, connu et désigné comme étant le lot cinq cent soixante-six A (566-A), sur les plans et dans les livres de renvois officiels du cadastre pour la paroisse de Sainte-Catherine, en le comté de Portneuf; lot de figure irrégulière, borné vers le nord-ouest par le lot 566-E et par deux portions non subdivisées du lot 566, vers le nord-est, par le lot 565-A, vers le sud-est par le lac Sergent et les lots 566-C et 566-D et vers le sud-ouest par deux parties non subdivisées du lot numéro 566; contenant une superficie de cent vingt-quatre mille sept cent quatre-vingt dix-sept pieds, déduction faite du lot 566-B, le tout plus ou moins et mesures anglaises.

À distraire cependant de ce lopin tous les chemins existants et pris et détachés de cedit lot cadastral que la venderesse se réserve.²¹

Ce contrat semble indiquer que la mission devient propriétaire du terrain de stationnement, du côté est de la chapelle.

Lot 566-A-5

Le 3 décembre 1957, la Ville loue aux syndicats une partie du lot n° 566-A-5, pour y aménager un terrain de stationnement, au coût de 1 \$ par année. Il s'agit d'un bail d'une durée de 99 ans. Les locataires doivent entretenir le terrain et aussi prendre une assurance responsabilité.

Le terrain est aménagé, nivelé, entouré d'un muret de pierres plates et enjolivé par la plantation d'arbustes décoratifs : lilas, boule de neige, *seringa*, etc. Il mesure 34,7 m (114 pieds) longeant le chemin de la Chapelle, 26,5 m (87 pieds) le long du lot 566-A-4, 34,6 m (113,5 pieds) à la ligne de séparation de la partie conservée par la Ville (côté lac) et 21,6 m (71 pieds) sur le quatrième côté. Il couvre une

21. Extrait des minutes du notaire Germain Paradis n° 96 548.



superficie de 835,7 m² (8 986,2 pi²). Cependant, cet aménagement laisse un passage de près de 3,6 m (12 pieds) de large, du côté sud-ouest, en prévision de la construction d'une rampe d'accès au lac pour diverses embarcations. Mais cette construction n'aura pas lieu.

Le 23 novembre 1966, le bail de location précédent est annulé et remplacé par la vente du lot 566-A-5 au complet, y compris le passage de 3,6 m, au prix de 1 \$.

L'acquéreur, la Corporation archiépiscopale catholique romaine de Québec pour la desserte Notre-Dame-de la Paix de Lac-Sergent, n'aura toutefois le droit de faire aucune construction sur le lot vendu.

Ces premiers lotissements mettent en relief non seulement l'implantation graduelle de la chapelle, mais jettent également un éclairage sur l'établissement des premiers arrivants sur les terrains autour de la chapelle.



L'orphelinat



u début des années 1920, l'urbanisation commence, bien que timidement, à faire sentir ses effets. Les jeunes n'aspirent plus à défricher et à cultiver la terre. Ils pensent plutôt à s'orienter vers des secteurs plus rémunérateurs, par exemple : scieries, beurrieres, transports, tanneries, textiles, chaussures, etc.

Mais il y a des réactions. La ligue nationale de colonisation de Québec, ayant ses bureaux au 39, rue Saint-Jean, à Québec, publie d'éloquents articles sur le sujet, tels que : *« L'équilibre est rompu »* ; *« Manque de producteurs »* ; *« Gare aux pièges »* ; *« Restez à la campagne »* ; *« De la lumière, de l'air et du soleil »* ; *« Dès ennemis de la famille et de la race »* ; etc.

En plus, dans les grandes villes, il y a des orphelins, des enfants abandonnés et des fugueurs qui deviennent des sans-abri. Le gouvernement intervient. Le secteur du lac Sergent est choisi comme site expérimental.

L'orphelinat Saint-Jean-Baptiste du lac Sergent est inauguré comme école de colonisation par l'abbé Georges Philippon, le 15 mars 1921. Celui-ci assure aussi le service à la chapelle pendant la



**Le berceau de
l'orphelinat (1922).**

*Photo reproduite de la brochure
de Pierre-Paul Magnan (1948), page 29*

belle saison. À ce moment, les élèves ne sont qu'une douzaine, âgés de 14 à 18 ans. Ils sont logés dans deux vieilles maisons de campagne situées au bord du lac et parfois inondées en période de crues.

La photo ci-dessus montre la maison de Médéric Dubuc, cultivateur, qui devint le berceau de l'orphelinat. La propriété comprend deux terres en culture et trois en bois debout, représentant un total de l'ordre de 1 066 arpents, soit 3,65 km². M. Dubuc les avait acquises, on s'en souviendra, de M. J. B. Boutin, défricheur et cultivateur à cet endroit, quelques années plus tôt.

La présence d'un prêtre à l'orphelinat durant toute l'année amène les résidents du lac à demander la création d'une nouvelle paroisse. Mais les syndics en poste s'opposent à cette demande et examinent la possibilité de transformer la mission en desserte du lac Sergent.

L'essor économique se poursuit. Les routes s'améliorent. De plus, il y a une augmentation naturelle du nombre de véhicules automobiles. Saint-Raymond ne semble plus aussi éloigné qu'auparavant. C'est peut-être pour ces raisons que la demande pour une nouvelle paroisse est refusée. Il apparaît probable aussi que si l'école avait existé avant 1908, la chapelle n'aurait pas vu le jour.

Pour faire suite à une décision épiscopale, les Frères de la Miséricorde viennent prendre la responsabilité de cette école le 15 décembre 1932.

Le nombre d'élèves augmente rapidement. Il faut construire un bâtiment plus convenable afin de pouvoir loger une soixantaine d'élèves.

**L'orphelinat
avant les travaux
de 1932.**

*Photo gracieusement
fournie par les archives
de l'archevêché de
Québec.*





La nouvelle construction de l'orphelinat en 1932.

Photo : gracieusement fournie par la Ville de Lac-Sergent, photo reproduite dans le site Internet de l'Association nautique du Lac-Sergent (2006)

L'orphelinat établi en bordure de la route et au niveau du lac, nécessite un site plus salubre. Grâce à l'aide du gouvernement, un nouveau bâtiment à l'épreuve du feu est construit sur les hauteurs; il a une capacité de 110 lits.

La photo ci-contre montre le début des travaux de construction sur le nouveau site. On voit également le lac, au fond, ainsi que le vieux bâtiment, plus près de la route.



Les travaux de construction du nouveau bâtiment.

Photo : gracieusement fournie par la Ville de Lac-Sergent

En 1938, la construction est rapidement entreprise. L'auxiliaire de Québec, M^{re} Plante, vient bénir la pierre angulaire.

Sur la photo qui suit on voit dans l'assistance l'abbé Binet, aumônier et desservant, Moïse Jolicoeur, syndic, Célestin Côté, maire de la Ville de Lac-Sergent, Cyrille Tremblay, secrétaire-trésorier, le frère Gaudence, supérieur de l'orphelinat, ainsi que Lucien Borne, maire de Québec et résident du lac.



Bénédition de la pierre angulaire de l'orphelinat par Mgr Plante.

Photo : gracieusement fournie par Mme Florette Rivest O'Brien



L'orphelinat vu de la route et la nouvelle construction.

Photo : reproduite du programme souvenir du 50^e anniversaire (1958)

Un an plus tard, en 1939, a lieu une fête mémorable²⁷ lors de la bénédiction du nouveau bâtiment de l'orphelinat par le cardinal Villeneuve, en présence de nombreux officiels qui sont reçus au chalet de la famille Borne. C'est en embarcations qu'ils traversent le lac en tant qu'invités. Le maire de Québec de 1938 à 1953, M. Lucien Borne, alors franc-tenancier au lac Sergent, habite un chalet construit quelques années plus tôt pour M. Tamil Cid par M. Éphrem Rochette. À ce moment, il n'y avait pas de route d'accès, alors, le chalet avait été remorqué sur le lac, en sections flottantes et ensuite assemblé sur le site choisi. Après plusieurs changements, il est aujourd'hui propriété des Frères des Écoles Chrétiennes.

Dans son édition du 14 août 1939, le journal *l'Action catholique* présente à la une la photo du cardinal accompagné par M. H. I. Auger, ministre de la Colonisation. Tous deux sont à bord de l'embarcation motorisée du maire Borne (voir photos page suivante).

²⁷ Le journal *l'Action catholique* du 14 août 1939 publie un éloquent reportage sur ce sujet. (Ce renseignement provient de M. Claude Huot de Saint-Raymond.)



Le cardinal Villeneuve, assis à gauche, dans l'embarcation. La personne debout est le maire de la Ville de Québec, M. Lucien Borne.

Photo : gracieusement fournie par les Frères de la Miséricorde



Le cardinal Villeneuve et le ministre de la Colonisation, M. H. L. Auger.

Photo : gracieusement fournie par les Frères de la Miséricorde

Depuis cette date, l'orphelinat a vécu plusieurs changements d'affectations et de vocations, dont les principales étapes sont les suivantes²³ :

- Au cours des années 1960, l'enseignement général remplace celui de l'agriculture et de la colonisation.
- L'orphelinat devient l'Institut Saint-Jean-Baptiste; les Frères de la Miséricorde continuent d'accueillir et d'éduquer des jeunes en difficulté.
- En 1976, l'Institut Saint-Jean-Baptiste ferme ses portes et pour donner suite à des décisions du ministère des Affaires sociales, la vocation du centre passe à celle de foyers de groupes et l'établissement porte le nom de Centre d'accueil le Phare.
- La même année, les responsables relancent l'œuvre sous le nom de Base de plein air quatre saisons, qui s'adresse aux écoles de la région, aux groupements naturalistes (scouts, groupes 4H, etc.) et aux familles.
- La nouvelle Base de plein air quatre saisons du lac Sergent devient le Centre de plein air éducatif 4 saisons du lac Sergent. Des installations d'hébertisme, un terrain de balle, un aménagement de tir à l'arc, des sentiers de randonnée en forêt, des pistes de ski de fond, des aires de camping, des possibilités d'observation des animaux et des minéraux, etc., s'offrent aux visiteurs.
- En 1996, on indique que le Centre reçoit en moyenne 12 000 personnes par année et que c'est la communauté des Frères qui en assure l'administration.

23. Voir Ville de Lac-Sergent (1996). *Orphelinat-École Saint-Jean-Baptiste*, page 39.



La cloche



l'été 1999, le père Guy Simard o.v.m. en visite chez ses parents, fait remarquer que la cloche a une tonalité bien curieuse. Il semble que le grelot ne bâte que d'un seul côté. Le syndic Marcel Goulet et un voisin installent une échelle et grimpent au clocher. Sur place, ils constatent que d'autres avant eux ont essayé de corriger cette situation. La cloche est tenue en place par du fil électrique, de la corde et du ruban gommé. Différents genres de bras et de ressorts ont été installés au cours des ans. En plus, une surprise les attend, puisqu'ils découvrent le lettrage suivant gravé au poinçon sur un côté de la cloche.

MARIE CONÇUE SANS PÉCHÉ
PRIEZ POUR NOUS
QUI AVONS RECOURS À VOUS.

ÉMILE M'A FAIT
À QUÉBEC EN 1921.



Le syndic se penche et nettoie le lettrage, puis il le lit à haute voix pour son compagnon. Celui-ci le prend en note et le répète pour être certain de son exactitude.



La cloche Marie-Catherine.

Les coulisses blanches proviennent des travaux de peinture de 1998.

Photo : gracieusement fournie par M. Guy Boudoin.

Du chalet voisin, Mildred Simard, la sacristine depuis près de 50 ans, écoute et regarde du côté de la chapelle. Elle entend les voix qui répètent : « Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous... ». Rapidement, elle vient voir ce qui se passe.

« Il y a quelqu'un qui prie dans le clocher, s'écrie-t-elle. Ce n'est pas un endroit pour faire sa prière. »

Puis, elle reconnaît les deux amis qui descendent des hauteurs et lui fournissent quelques explications.

Au-delà de cette anecdote, cette inscription étonne. L'année 1921 intrigue, alors que nous savons que la cloche a été installée et bénite en 1908. S'agit-il de la cloche originale ? La question se pose puisque le clocher a été refait en 1919 et aussi en 1937, lors de l'élargissement de la chapelle.

Quelques anciens syndics sont approchés. Mais il semble bien que personne ne soit au courant. Cependant, M. Marcel Paquet vient voir, bénévolement comme toujours. Il s'agit du même Marcel Paquet, expert en métallurgie, déjà mentionné dans les chapitres précédents. Après examen, grattage de la surface, vérifications du lettrage et estimation du poids, le verdict est le suivant : « Cette cloche mesure quinze pouces de diamètre à la base et treize pouces de hauteur. Elle n'a pas le fini satiné et poli des cloches de locomotive. (C'est que quelques anciens avaient laissé entendre qu'il s'agissait d'une cloche de locomotive). Son poids est d'un peu moins de 150 livres, support inclus. Le lettrage a été poinçonné à la main et probablement sur place, alors que normalement il aurait été fait au rotor, en atelier. »

De plus, M. Paquet recommande d'enlever tous les additifs – cordes, fils, ressorts, ruban gommé – et de remplacer le tout par deux collets en acier inoxydable qui maintiendront solidement la cloche sur son support et lui assureront une sonorité normale.



Au cours de l'été, il y a la visite des églises et chapelles du comté de Portneuf. La question de la cloche est soumise aux visiteurs. Un M. Cantin, retraité vivant à Saint-Raymond, affirme avoir été appelé à plusieurs reprises (il était alors employé de M. Charles Boutet) pour replacer la cloche sur son ber. Quand les sonneurs tiraient trop fort ou trop vite sur la corde, la cloche se dégageait de son support et, en tombant, endommageait le plancher du clocher. C'est lui qui a posé fils et cordes, il y a plusieurs années.

Une visiteuse, venue de Charlesbourg, se montre aussi intéressée par la question. Au sujet de la mention, « Émile m'a fait », elle signale qu'il s'agit sans doute d'Émile Morrissette et de son commerce, *Les Cloches de Québec*. Elle raconte que pendant son enfance, elle a souvent joué dans la cour des Morrissette, parmi les cloches. Elle se nommait Louissette Trudel, aujourd'hui veuve de M. Stanislas Godin.

Quelques recherches sont effectuées de ce côté et des souvenirs d'enfance se réveillent, après des années de sommeil. Effectivement, la maison C. Émile Morrissette Limitée, entrepreneurs généraux et représentant québécois de fabricants de cloches, a existé sur la rue Latournelle à Québec. Au début des années 1900, elle était distributrice de cloches pour les voitures de pompiers tirées par des chevaux. Elle a aussi fait couler des cloches plus imposantes à la fonderie E.-X. Drolet de Québec.

Le 8 septembre 1931²⁴, un incendie fort spectaculaire, dont j'ai été témoin, endommage considérablement cette industrie. Elle occasionne une alarme générale et 13 familles du voisinage sont expulsées de leur logis. L'entreprise Morrissette est assurée pour 45 000 \$, selon les journaux de l'époque. La mécanisation et l'électrification des systèmes avertisseurs, s'ajoutant aux pertes par l'eau et la fumée, causent une réduction de ses activités. Seule la section « entrepreneurs généraux » survit, pendant quelques années seulement.

Avant 1930, M. Albert Gagnon de la rue Mazonod à Québec est secrétaire-trésorier et comptable de la maison C. Émile Morrissette Limitée. Cette firme est surtout spécialisée en construction d'églises,

Quand les sonneurs tiraient trop fort ou trop vite sur la corde, la cloche se dégageait de son support et, en tombant, endommageait le plancher du clocher.

24 Le mercredi 9 septembre 1931, le journal *l'Action catholique* de Québec publiait : « Conflagration Rue Latournelle ».



particulièrement au Nouveau Brunswick. Ce type de construction oriente naturellement la maison vers les clochers et les cloches. M. Arthur Boucher de Québec est le spécialiste désigné pour ces travaux. Tous deux sont maintenant décédés et leurs descendants ignorent tout de l'histoire de notre Marie Catherine.



Extrait du programme souvenir du congrès eucharistique provincial de 1923, page 74.

Au cours de la visite des églises et chapelles du comté de Portneuf, le 20 août 2000, Mme Trudel Godin de Charlesbourg revient. Cette fois, elle apporte quelques documents pour prouver ses affirmations. Elle mentionne aussi que son oncle M. Roméo Simard, de la rue Saint-François à Québec, avait au cours de sa vie accumulé plusieurs documents relatifs aux différentes sortes de cloches. Cet homme est gendre de M. Albert Gagnon mentionné plus haut.

Une rencontre avec M. Simard permet de confirmer ce qui est relaté dans les paragraphes précédents. De plus, ce dernier montre de la documentation concernant l'entrepreneur constructeur d'églises, de clochers et vendeur de cloches, C. Émile Morrissette Limitée qui, à l'époque, était représentant exclusif en Amérique des Ateliers Paccard. Cette fabrique avait imaginé le type même de support utilisé pour notre Marie Catherine. Alors, il y a lieu de croire que notre cloche est du type « mission », bien indiqué dans les documents conservés par M. Simard, et a été fabriquée par Paccard, Annecy le Vieux, Haute-Savoie, France, vendue et installée par la maison Émile Morrissette. Il semble aussi que les documents authentifiant cette information ont été détruits dans l'incendie des locaux de l'entreprise Morrissette. L'installation de la cloche aurait été faite par M. Boucher, grand-père du conjoint de l'actuelle mairesse de Québec.

Cette cloche, baptisée Marie Catherine²⁵, le 28 juin 1908, a été bénite par l'abbé Robert, premier desservant de la chapelle, en présence de l'abbé Godbout, vicaire de Sainte-Catherine de Portneuf.

Dans la suite des recherches, M. Maurice Drolet, petit-fils du fondateur de la fonderie F-X. Drolet Limitée, est rencontré. Il raconte que la compagnie de son grand-père a amorcé ses activités vers 1875, dans un

25. Le prénom Catherine est celui de l'épouse de M. Alphonse Boissonneault, Mme Catherine Lévesque dit Lafrance.



petit local situé sur la rue des Fossés (boul. Charest), à Québec. L'exploitation est principalement orientée vers les produits destinés aux aqueducs municipaux. Cette importante clientèle en développement nécessite une fonderie et une usine plus vastes et mieux équipées. Une nouvelle construction est érigée en 1907 sur la rue du Pont. On y exploite aussi un petit chantier de réparations navales, sur la rive droite de la rivière Saint-Charles.

À plusieurs reprises, la fonderie F.-X. Drolet Limitée coule des cloches pour C. Émile Morrissette Limitée et pour d'autres entrepreneurs en clochers d'églises, jusqu'en 1949. Certaines atteignent le poids de 300 livres par unité.

Étant donné la date du début de la nouvelle fonderie, en 1907-1908, et l'orientation différente de ses activités à cette époque, il est très douteux que notre Marie Catherine ait vu le jour dans cette usine; ces éléments viennent plutôt confirmer qu'elle est du type « mission » et fabriquée par Paccard.

Il reste à établir l'origine de l'année « 1921 » poinçonnée sur la cloche, tel qu'observé sur la photo reproduite plus haut. Il a déjà été mentionné que 1921 est une année très importante pour les résidents du lac Sergent. C'est l'année de la constitution de la municipalité de ville de Lac-Sergent. C'est aussi la naissance de l'orphelinat-école d'agriculture du lac Sergent.

Or, sur les photos du temps, il est possible d'admirer dans le clocher de l'orphelinat une cloche montée comme celle de la chapelle, sur le même type de support.

Il n'y a qu'un pas à franchir pour conclure que la maison Morrissette a fourni les deux cloches. Elles auraient été poinçonnées le même jour, en 1921, par Émile Morrissette lui-même.

Pour en terminer avec cette histoire, ajoutons que les recommandations de Marcel Paquet à l'effet de corriger les points faibles du support de la cloche ne sont pas oubliées. Le syndic Marcel Goulet et le maire de l'époque, Cuy Beaudoin²⁶, installent bénévolement les collets en acier inoxydable qui assurent plus de solidité et une meilleure sonorité.



L'installation des nouveaux collets par Marcel Goulet.

Photo: gracieusement fournie par M. Guy Beaudoin

²⁶ Cuy Beaudoin fournit gratuitement les matériaux nécessaires



Le 30^e anniversaire et l'élargissement



Les franc-tenanciers sont convoqués à une assemblée au palais Montcalm, à Québec, le 10 octobre 1934, sous la présidence de M. Rolland Bélanger, gendre du fondateur Boissonneault. Environ 25 personnes assistent à cette réunion.

Le président commente un projet préparé par l'architecte Morrissette. M. Éphrem Rochette évalue la construction envisagée à 800 \$, l'assistance considère que la solution proposée est insuffisante et ne constitue qu'un palliatif à court terme. Il faudra sans doute recommencer dans quelques années.

Comme nous l'avons vu, la chapelle est construite sur une partie du lot n° 566. Du côté nord, à l'arrière de l'autel, il y a des problèmes techniques; on ne peut donc penser à rallonger dans cette direction. Par contre, à l'avant c'est possible; mais alors, il faudra démolir la façade et le clocher, puis les reconstruire ou encore, si c'est faisable, les avancer vers le lac sans les endommager. Après explications et commentaires, il semble bien que la meilleure solution soit l'élargissement.



L'abbé Perron, desservant de la chapelle, propose de couper le bâtiment en deux, sur le sens de la longueur et de construire entre les deux murs séparés. Une augmentation d'environ 150 places serait alors envisageable.

Après discussions, l'assemblée adopte cette idée sur vote majoritaire. Cinq francs tenanciers sont adjoints aux trois syndics pour participer à l'élaboration du projet. Il s'agit de MM. Pierre-Paul Magnan, F. Gingras, O. N. Matte, Charles-Louis Mignault et Célestin Côté. Les trois syndics sont MM. Rolland Bélanger, M. Leblond et Jean-Marie Landry. L'abbé Perron fait aussi partie du comité (*ipso facto*).

Le 24 octobre suivant, à la résidence de M. F. Gingras, les syndics et les membres du comité se réunissent, en présence de l'architecte Morrissette. Le projet est examiné à fond et la décision est prise de demander des soumissions. MM. Éphrem Rochette de Lac-Sergent, Honoré Beaupré de Saint-Raymond et l'entreprise D. & J. Gauvin de Sainte-Catherine sont invités à présenter leurs offres pour le samedi suivant.

Le 29 octobre 1934, les autorités en place se réunissent au palais Montcalm, une fois de plus. Les procès-verbaux des assemblées précédentes sont lus et acceptés tels quels, à l'unanimité.

M. Gastonguay propose que les syndics actuels soient autorisés à faire exécuter les travaux d'agrandissement de la chapelle selon les plans et devis des architectes Beulé et Morrissette, à condition que le prix demandé ne dépasse pas 3 000 \$. Il est secondé par M. Pierre-Paul Magnan.

De plus, les syndics doivent demander l'autorisation d'emprunter une certaine somme pour pouvoir acquitter le paiement des travaux.

Avant d'entreprendre quoi que ce soit, il convient d'obtenir une permission des autorités. Une lettre est adressée au cardinal Villeneuve.

La situation économique continue de se détériorer dans toute l'Amérique. L'argent est rare, le peuple est pauvre, le climat n'est pas à la dépense.

Avant d'entreprendre quoi que ce soit, il convient d'obtenir une permission des autorités. Une lettre est adressée au cardinal Villeneuve.



La demande des syndics pour effectuer un emprunt de 3 000 \$ est examinée attentivement. Le Cardinal vient justement d'émettre une directive au clergé recommandant une grande prudence en matière de finances.

Dans sa réponse, le Cardinal mentionne que les assemblées des francs-tenanciers ne comptent habituellement qu'environ 25 participants, ce qui est bien peu pour approuver un emprunt important. Il recommande qu'on modifie le projet de façon à en diminuer les coûts. Ce qui équivaut à remettre le projet à plus tard. En conséquence, il n'y a pas refus, mais plutôt demande de réduction des dépenses d'immobilisations. Les plans et devis proposés sont soumis à une révision.

Il y a aussi quelques changements dans le personnel en poste. Jean-Marie Landry devient président des syndics, l'abbé Lorenzo Perron, desservant depuis 1925, est remplacé par l'abbé Albert Binet et Jean-Marie Dion devient secrétaire correspondant.

Cependant, l'engorgement continue de s'accroître et plusieurs font encore acte de présence en demeurant sur le perron.

Finalement, les plans et devis modifiés sont prêts et une assemblée des francs-tenanciers est convoquée au palais Montcalm, le 19 octobre 1936. Le président, M. Jean-Marie Landry, est retenu à l'extérieur et M. Pierre Paul Magnan dirige la réunion.



La permission de procéder nous a été refusée parce que le projet paraissait trop coûteux.

M. Magnan donne lecture d'un discours préparé par M. J.-M. Landry, absent. On peut le résumer à ce qui suit : À l'assemblée du 10 octobre 1934, les syndics avaient été autorisés à dépenser jusqu'à concurrence de 3 000 \$ pour l'agrandissement ; la permission de procéder nous a été refusée parce que le projet paraissait trop coûteux. Cette année, j'ai demandé à l'abbé Binet de sonder de nouveau l'opinion du Cardinal, ce qui a été fait, par une lettre en date du 7 octobre courant. La réponse a été de revenir avec un projet moins onéreux. À l'assemblée générale annuelle de juillet dernier, il a été décidé de poursuivre les démarches pour l'agrandissement évalué à 2 000 \$. En plus, un propriétaire de chalet d'été au lac est disposé à nous prêter 2 000 \$ à 4 %, remboursable en 10 ans. La permission de procéder a été accordée. Cependant, un mouvement d'opposition s'organise. Mais il faut bien réaliser qu'il n'est pas justifié. Tout d'abord, il n'y a pas de dette, bien au contraire, il y a une réserve de 400 \$.



Par la suite, M. Jules Gastonguay, arpenteur géomètre, soumet une pétition signée par un groupe d'opposants au projet d'agrandissement. Il accompagne ce document d'une étude qu'il a effectuée tendant à démontrer que la chapelle n'est pas trop petite, compte tenu de sa population. En prenant le rapport du nombre de familles avec le nombre de places, il arrive à démontrer que les 90 familles de Lac-Sergent peuvent compter sur 232 places dans la chapelle existante, ce qui est une proportion passablement plus élevée que plusieurs églises à Québec dont l'église Saint-Jean-Baptiste ou encore, la basilique elle-même.

Alors au lieu d'agrandir, il serait préférable d'ajouter une autre messe.

M. Magnan fait remarquer que la situation au lac n'est pas la même qu'à la ville. Là, il y a plusieurs prêtres et plusieurs messes; chacun peut choisir la messe qui lui convient le mieux. L'accès à l'église est plus facile qu'au lac. Tout le monde n'est pas tenu d'assister à la même messe.

Par ailleurs, M. P.-E. Drolet mentionne l'augmentation continue du nombre de visiteurs qui doivent eux aussi assister à la messe.

Plusieurs participants prennent part à la discussion et par la suite le projet est approuvé par un vote de 17 voix pour et de 11 voix contre.

Les soumissions reçues s'établissent comme suit :

Jos. Gauvin
de Québec, 2 185 \$,
plus 200 \$ pour un jubé;

Éphrem Rochette
de Lac-Sergent, 2 300 \$,
plus 155 \$ pour un jubé;

H. Beaupré
de Saint-Raymond, 2 425 \$,
plus 124 \$ pour un jubé;

H. Bédard
de Québec, 4 194 \$ (mais
il y a une erreur d'addition
de 1 000 \$ en trop),
plus 230 \$ pour un jubé.

Pour faire suite à ce vote majoritaire et à l'approbation des autorités religieuses, les syndic mettent en branle les procédures menant à la construction envisagée.

Les plans et devis prévoient couper la chapelle existante en deux sections longitudinales et construire, entre les deux murs séparés, un élargissement d'un type un peu particulier. Il faut tout d'abord marier le style de la nouvelle construction avec celui des parties séparées, ce qui suppose une voûte en forme de barque renversée. Cette exigence est fort bien remplie par le projet des architectes Beaulé & Morrissette.

Le contrat est accordé au plus bas soumissionnaire, pour 2 185 \$, sans jubé. Il y aura alors possibilité d'asseoir 350 personnes.



En examinant attentivement les plafonds, les murs et les colonnes, il est possible d'en savoir davantage sur les différents agrandissements de cette chapelle.

Un observateur peut remarquer une moulure de bois qui épouse la forme du plafond, à la jonction de l'allongement de 1913, rattaché à la construction de 1907-1908. À l'extérieur, juste vis-à-vis, il y a aussi une moulure qui habille ce joint.

Quant à l'élargissement que l'entrepreneur Gauvin doit réaliser en ces années 1936-1937, il faut comparer les arcs du plafond. La forme de barque renversée de la nouvelle partie a les fargues (bordages) de la barque hauts et droits. Le plafond des premières parties a un arc différent et n'est pas supporté de la même manière. En fait, il n'a pas l'allure d'une barque renversée.

Il convient également de noter qu'il y a six colonnes de chaque côté. Ces colonnes supportent une poutre sur laquelle la barque prend appui. Ce qui reste du plafond original est directement supporté par les murs latéraux.

Compte tenu de ces faits, il est possible de décrire les différentes étapes des travaux d'élargissement :

- L'entrepreneur construit les douze colonnes et les érige à 2,7 m (9 pieds) des murs. Il fabrique et installe les poutres de façon à supporter le plafond. Ces opérations produisent un genre de corridor d'environ 2 m (6 pieds) de large, au centre de la chapelle;
- Sous le plancher, il place plusieurs grosses pièces de bois d'environ 12,2 m (40 pieds) de longueur, dans le sens de la largeur de la chapelle;
- Dans le corridor temporaire, entre les colonnes, il érige des échafaudages qui lui permettent d'enlever une partie du plafond et de la structure supportant le toit ainsi que le toit lui-même;
- Il démonte le clocher en récupérant tout ce qui peut l'être;
- Il ouvre la partie de mur entre le dessus de la porte et le toit;
- Il procède de la même manière avec le mur derrière l'autel;
- La section sud-est de la chapelle reste en place;
- Il glisse l'autre section sur environ 7,6 m (25 pieds), en l'éloignant de sa jumelle;
- Il s'assure que les parties séparées sont bien parallèles et au même niveau.

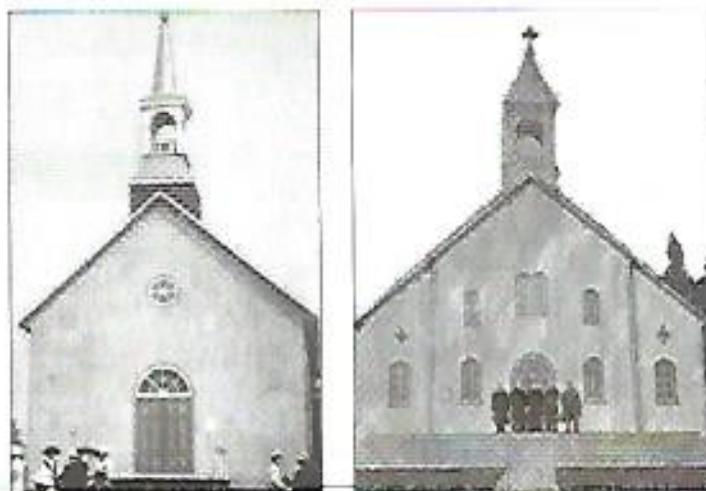
Il est alors prêt à débiter la construction de l'agrandissement.



La chapelle élargie comporte une nouvelle façade, légèrement en saillie par rapport à l'ancienne structure. Un nouveau clocher, plus haut et plus large que le précédent, est surmonté d'une imposante croix en métal hissée à environ 8 m (26 pieds) au-dessus du nouveau toit. Le revêtement extérieur est en planches à clin, blanchies et bouvetées.

À l'extérieur, un perron en bois de 3,7 m (12 pieds) de largeur par plus de 12,2 m (40 pieds) de longueur supporte les fidèles avant et après les offices. Il s'agit en quelque sorte d'un gros balcon construit à près de 1 m (3 pieds) du sol. Dès l'*Itte Missa Est*, les gens sortent par l'unique porte de 1,5 m (5 pieds) de largeur. Et sur ce nouveau perron, chacun commente à sa façon les événements de la semaine. Mais attention, avant d'atteindre le sol, il y a une dénivellation d'une hauteur de 7 marches. Et selon les exigences de l'époque, il n'y a ni garde-fou, ni rampe. Au bas de cet escalier, un trottoir en madriers de bois, mesurant près de 12,2 m (40 pieds) de longueur par 1,5 m (5 pieds) de largeur, permet d'atteindre la route sans trop salir ses souliers. Puis, par un petit sentier, les fidèles accèdent au quai qui est utilisé par une majorité de l'assistance.

L'inauguration de la nouvelle construction se fait le 4 juillet 1937. Vous remarquerez sur les photos qui suivent la longueur du perron, le nombre de marches et l'addition de nombreuses fenêtres à la chapelle. Remarquez également le trottoir de bois.



Le résultat de l'élargissement de la chapelle en 1937.

Photos : la première gracieusement fournie par la famille Deltale, la seconde, reproduite de la brochure Plume Paul Magnan (1988)



Plutôt que d'essayer de décrire le succès de ces fêtes, voici des photos beaucoup plus éloquentes, puisqu'une image vaut mille mots.

On reconnaîtra sur la photo, dans la rangée centrale: M. et Mme Célestin Côté, M. et Mme Lucien Borne, M. Jean-Marie Landry, M. Elzéar Chouinard, Mlle Pietrette Prévost; dans la rangée de gauche: M. Richard Delisle, M. Lucien Plamondon, M. et Mme J. Ernest Simard et M. Jules Simard. La musique était assurée par le frère Gaudence, supérieur de l'orphelinat.



La messe du 30^e anniversaire de juin 1938.

Photo (parallèlement tirée par Mme Bevette Prévost O'Brien)



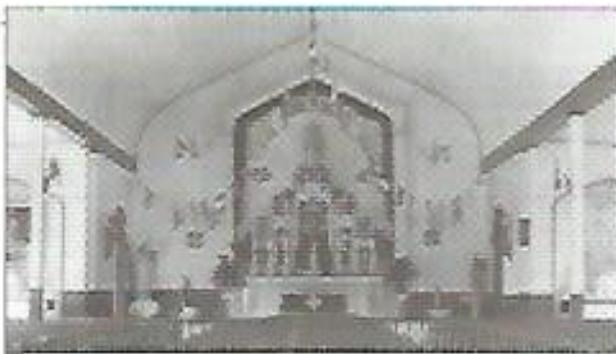
Le 30^e anniversaire, 1938.





Pour les célébrations du 30^e anniversaire, Jean-Marie Dion refait les décorations intérieures. L'arrière de cette photo était utilisé comme carte postale pour inviter les gens à un grand « bingo ».

Photo, gracieusement fournie par Mme Claire Tremblay Paré.



Le maître-autel après l'agrandissement.

Photo, gracieusement fournie par la famille Labrèche.

POST CARD

CORRESPONDANCE

MADE IN CANADA

ADDRESS

• PRIX •
 V 2117 7
 E 2117 8
 L 2117 9
 S 2117 0
 A 2117 1
 V 2117 2

Monsieur
 Madame
 Mademoiselle.

La présente est pour vous inviter à un Bingo pour votre chapelle, samedi le 17 août, en plein air.

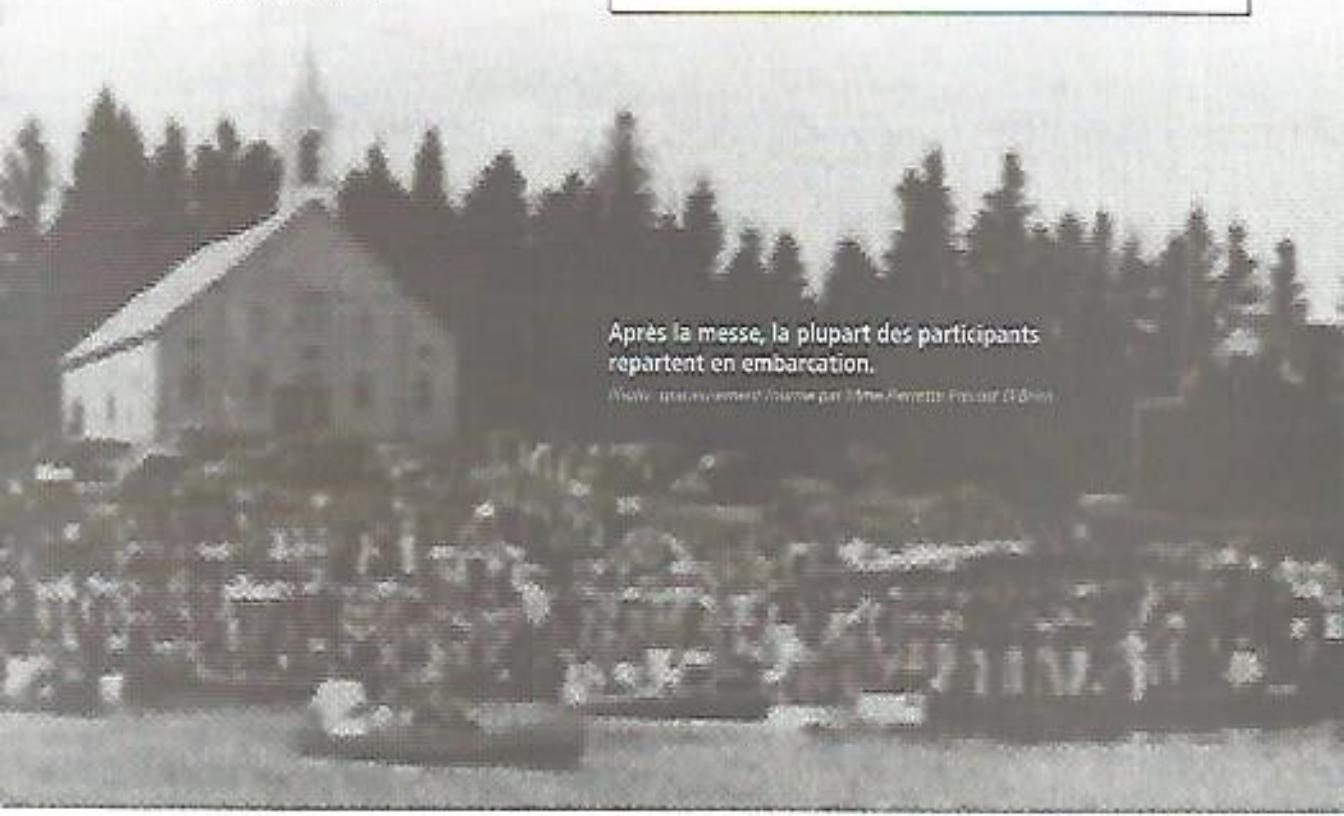
Les Syndics ont besoin de votre concours pour que votre chapelle soit parfaite, et ils assurent que vous voulez que tout aille à point dans votre Chapelle, autant que dans vos chalets.

Les Syndics comptent sur la présence de tous. Il y aura de beaux prix à gagner.

Les Syndics.

Après la messe, la plupart des participants repartent en embarcation.

Photo, gracieusement fournie par Mme Perreault Fessier (J. Dion).



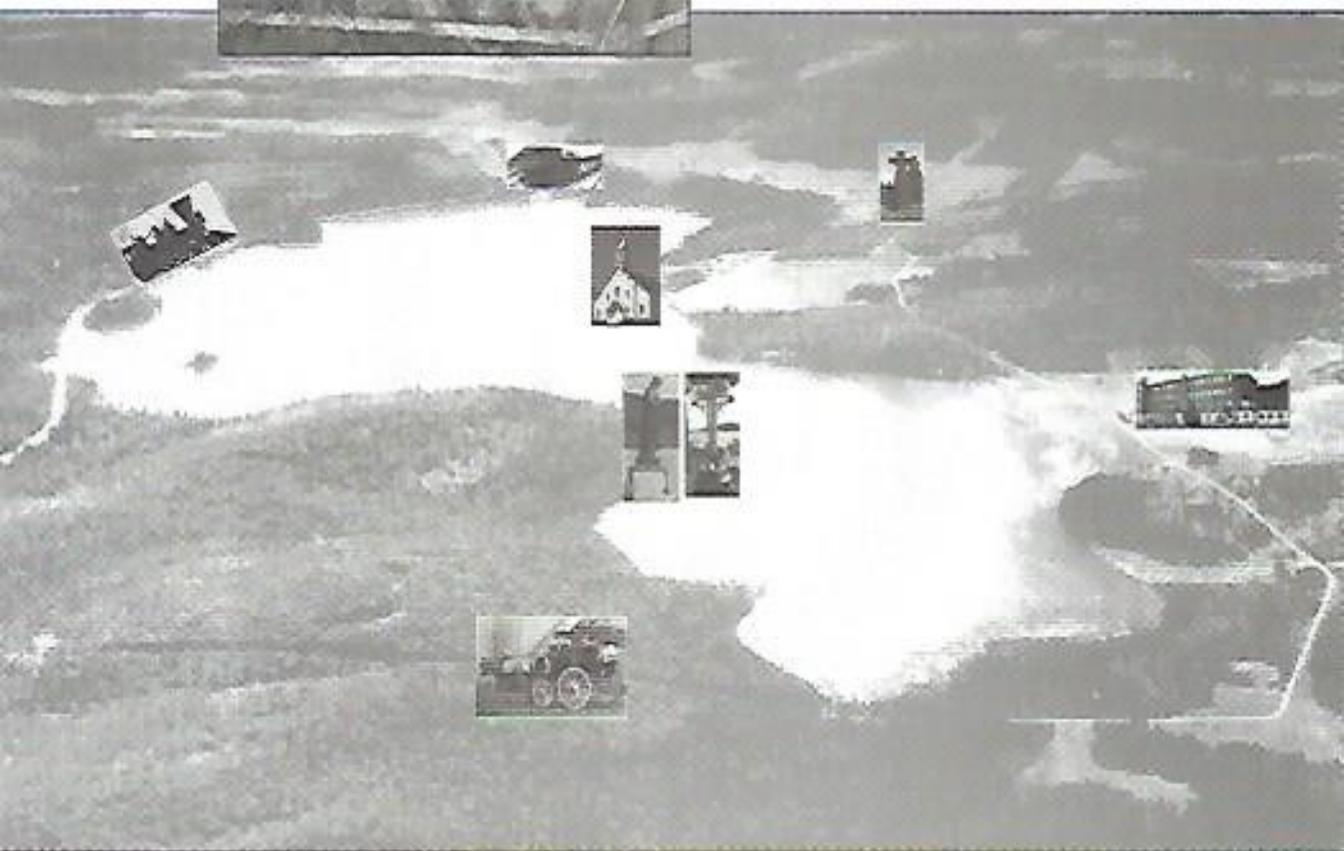


Illustration des principaux centres d'intérêts.



Guerre et paix



t de nouveau, c'est la guerre.

Les adultes, hommes et femmes, sont occupés. Les camps d'entraînement militaires, les usines de production de biens, les universités, les hôpitaux, les transports et les centres de recherche sont en pleine activité. L'argent roule plus qu'au temps de la crise des années précédentes. Le nombre de véhicules automobiles augmente. Au lac Sergent, les visiteurs sont plus nombreux.

Les syndics décident alors de faire construire le jubé qui avait été omis en 1937. À cette fin, les services de M. Éphrem Rochette sont retenus, au coût de 225 \$. La chorale, l'harmonium et quelques citoyens y déménagent, ce qui fournit 50 places additionnelles au rez-de-chaussée.



Le nouveau jubé.

*Photo - gracieusement fournie par
la Fondation du patrimoine religieux 2009*



**L'Association
nautique du
lac Sergent
tient ses
régates
annuelles.**

*Photo gracieusement
fournie par
Mme Florette
Préval O'Brien*

Le terrain en face de la chapelle est par ailleurs le site des compétitions annuelles de canoë kayak. En raison des succès obtenus, l'Association nautique, auparavant logée dans une maison, propriété de M. Charles Boutet, construit un nouveau bâtiment au bord du lac, au voisinage immédiat de la chapelle, du côté sud-ouest. Ce chalet installé sur une partie du lot n° 566, est inauguré en 1941 par le commodore M. Lucien Borne, aussi maire de Québec.

Comme pour la chapelle, le chalet de l'Association nautique sera agrandi et amélioré au fil du temps. En 1966, l'emplacement près de la chapelle sera délaissé au profit d'un nouveau site, environ un kilomètre à l'est, plus précisément sur un lot voisin de celui des Magnan. Un chalet plus moderne et plus fonctionnel y sera érigé.



Chalet de l'Association nautique.

*Photo gracieusement fournie
par Mme Florette Préval O'Brien*





Vue du chalet de l'Association nautique dans les années 1960.

Photo: gracieusement fournie par Mme Pierrette Préveur O'Brien

À la chapelle, les syndics décident en 1944 de faire percer une porte du côté sud-ouest pour des raisons de commodité et de sécurité. Un voisin, M. Arthur Verrault, y travaille bénévolement. Cette porte remplace la deuxième fenêtre, à partir du fond de la chapelle.

Après six ans de guerre, la paix revient. Il y a maintenant 200 chalets au lac Sergent. De nombreux visiteurs ont pris l'habitude de s'y rendre en fin de semaine. Les automobiles, mieux équipées, roulent plus aisément sur des routes améliorées. Ces facteurs entraînent une augmentation appréciable d'achalandage à la chapelle. De nouveau, il est question d'agrandissement.

Une fois de plus, les services des frères Rochette sont retenus. Il s'agit maintenant de construire une annexe pouvant contenir 100 personnes.

M. John B. Fisher, trésorier de la mission de 1921 à 1924, propriétaire du lot n° 566-E, du côté nord de la chapelle, avait offert en don une parcelle de terrain pour y construire une sacristie, en 1922. Il s'agit d'un des projets considérés à l'époque, mais éventuellement mis de côté. Cependant, le protocole d'entente signé à cette occasion est encore valide.



Le terrain cédé est décrit dans un contrat daté du 21 mars 1947 et portant le numéro 107 247, dans les minutes du notaire Albert Beauchesne, comme suit :

Un lopin de terre en forme de triangle à peu près rectangle faisant partie du lot numéro cinq cent soixante-six E (p. 566-F) du cadastre officiel pour la paroisse de Ste-Catherine, comté de Portneuf, dixième rang de la Seigneurie Fossambault, mesurant 25 pieds en direction nord, à compter de cinq pieds du coin sud-est de la bâtisse affectée comme salle paroissiale de ladite Mission, sur quatre-vingt-trois pieds sur le côté nord du dit triangle, et environ quatre-vingt-huit pieds et six dixièmes sur le côté sud; ledit lopin situé au nord du terrain actuel de ladite Mission et y adjacent est borné comme suit: vers l'ouest, le nord et l'est par le résidu du dit lot 566-F appartenant au donateur²⁷, et vers le sud par la propriété de la donataire (p. 565) du susdit cadastre.

Cette description est extraite du contrat rédigé par le notaire Stuart Wright, en date du 19 septembre 1980 et portant le numéro 8434. En vertu de ce contrat, le docteur John G. Fisher donne à David Goodyer et à sa femme Carmen Ferraro le lot 566-E, à l'exclusion toutefois du triangle ci-haut décrit.

Les Rochette y bâtissent l'annexe demandée, au coût de 2 000 \$, payable 400 \$ comptant et 300 \$ par année à 5 %. Le dernier paiement a lieu en 1950, au montant de 423,50 \$, intérêts compris. Les travaux débutent en 1944 et l'inauguration officielle a lieu en juin 1945.

Cette construction est placée à angle droit avec le mur est de la chapelle élargie et avec le maître-autel. Cent personnes assises peuvent y prendre place. Une porte, du côté sud, offre une troisième sortie de secours, le cas échéant. Des piliers de béton supportent cette annexe. La capacité de la chapelle en places de bancs atteint maintenant le chiffre de 500.

27. Le donateur est M. John B. (Jack) Fisher et la donataire, sa fille, Mlle Barbara Fisher, sœur de M. Edgar Fisher, syndic en 1908-1909, et du docteur John G. Fisher. Pour de plus amples renseignements sur la famille Fisher, voir la note de bas de page n°19, page 48.



**Annexe bâtie en
1944-1945 par
la famille Rochette.**

*Photo : gracieusement fournie par
La Mutuelle des Fabriques*



Annexe : aménagement intérieur.

Notez sur la photo les confessionnaux au fond et la statue de la Vierge qui auparavant ornait le maître-autel.

Photo : gracieusement fournie par la famille Labache

En 1945, sous la présidence de M. Henri Bélanger, les syndicats donnent instruction au secrétaire-trésorier, M. Rolland Bélanger, d'acheter 50 chaises pour l'annexe et à M. Éphrem Rochette de fabriquer 30 prie-Dieu. Les chaises sont louées à 10 sous chacune, par messe.

Cet agrandissement entraîne quelques modifications à l'intérieur. Les confessionnaux sont déplacés au fond de l'annexe, la sacristie est déménagée à l'ouest de l'autel. Des portes de bois sont installées de façon à pouvoir tenir les assemblées des francs-tenanciers dans l'annexe, en tout respect et discrétion pour le Saint-Sacrement. De fait, ces portes sont rarement fermées. D'ailleurs, quelques années plus tard, les syndicats prennent la décision de les faire enlever. L'intérieur de la chapelle est peint par M. Roméo Paquet pour 885 \$.



Le 40^e anniversaire



à fin de la guerre apporte aussi un certain renouveau dans le personnel dévoué à la surveillance et au bon fonctionnement de la chapelle. Mlle Mildred Simard entreprend une longue carrière de sacristine et de bénévole (sous l'enseignement du père Ernest Marcoux) : décorations, fleurs, soins des vêtements sacerdotaux, entretien intérieur et extérieur, surveillance, syndic à plusieurs reprises, etc. L'abbé Léger Robitaille devient aumônier de l'orphelinat et desservant de la chapelle. En 1947, M. Arthur Verrault, surintendant des travaux pour la Ville de Québec, quartiers St Roch et Limoilou, nouvel échevin de Lac-Sergent, devient syndic. M. Rolland Bélanger devient secrétaire-trésorier, etc.

Les sermons de l'abbé Robitaille restent présents dans la mémoire de plusieurs. Quand nécessaire, il sait attirer l'attention par des remarques devenues historiques. Lors d'une quête spéciale, il fait rigoler son auditoire en disant par exemple : « Ménagez les forces des quêteux. Soyez généreux, l'argent de papier fait moins de bruit et pèse moins que les cents et les boutons de culotte ».



L'abbé Léger Robitaille,
desservant de 1946
à 1950.

Photo reproduite de
Pierre-Paul Magnan (1948), page 38



En 1947 et 1948, M. Arthur Verrault unit ses efforts à ceux de l'architecte Louis Philippe Côté pour planifier et diriger bénévolement un programme d'aménagement, d'embellissement et aussi de réduction des risques d'accident dans le large escalier en façade de la chapelle.

Un nouveau perron construit en pierre des champs et en gravier recouvert de ciment remplace la plate-forme de bois de quelque 12,2 m (40 pieds) de longueur construite à près de 1 m (3 pieds) au-dessus du sol et comptant 7 marches pour passer d'un niveau à l'autre. Cette nouvelle construction mesure environ 7,6 m (25 pieds) de longueur par 3,6 m (12 pieds) de largeur. L'escalier de 7 marches est remplacé par 3 unités de 4 marches, soit une du côté est, une du côté ouest et la troisième, plus large, face au lac. Le terrain est maintenant à 2 paliers et il faut remplir et niveler ces 2 surfaces.

Grâce à 4 escaliers en béton, on passe du second niveau à celui de la rue. Ils remplacent l'ancien trottoir de bois et orientent les usagers vers des directions différentes, selon la méthode utilisée dans plusieurs



La chapelle en 1948.

Photo de Mme Toussaint Bolomaro reproduite de Pierre-Paul Mignon (1980), page 11



Carte postale de la chapelle.

Photo : gracieusement fournie par la famille Latouche

édifices publics. Ces escaliers comportent 4 marches de 2,4 m (8 pieds) de longueur et de 30 cm (12 pouces) de largeur.

Un éclairage de trois lampes et globes en verre dépoli montés sur poteaux métalliques, semblables à ceux des grandes villes, est ajouté. Il comprend deux unités entre les paliers du terrain nivelé et deux autres unités identiques sur le quai, au bord du lac. L'alimentation électrique provient de la chapelle pour les premiers et est fournie gratuitement par un chalet voisin pour les seconds.

En face, il y a une voie carrossable de 5,5 m (18 pieds) de large seulement, qui deviendra le chemin de la Chapelle. Une clôture en poteaux de cèdre de 15 cm par 15 cm (5 pouces par 5 pouces), reliés entre eux par des chaînes peintes en noir, longe la route et descend de chaque côté du terrain, jusqu'au lac. Les poteaux sont peints en rouge et les têtes décoratives en blanc. Seule une partie de cette clôture résistera au vieillissement.

Remarquez les escaliers en béton et les lampadaires en façade.

La main-d'œuvre, la machinerie, les matériaux, le remplissage, le gazonnement, les arbres et arbustes dont 75 petits pins du type *Pinus mugho montana*, les fleurs et l'éclairage ne coûtent que 1 200 \$.

Le 13 juin 1947, Borromée Rochette, fils de l'entrepreneur Éphrem Rochette, est ordonné prêtre à Québec. Le lendemain, sa première messe est célébrée à la chapelle. Pour l'occasion, les membres de sa famille font une corvée. Une imposante croix de pierres des champs est dressée au carrefour de la route du Domaine et du chemin d'arrivée au lac (chemin Tour du lac Nord), au voisinage immédiat de la séparation des terres des Rochette et des Boutet.





La croix de pierres dressée par la famille Rochette en 1947 en l'honneur de leur fils Borromée, ordonné prêtre.

Photo, gracieusement fournie par M. Allen Lefebvre

Pour le 40^e anniversaire de la chapelle, M. Pierre Paul Magnan, professeur à l'École Normale Laval de Québec, président des syndics lors du récent élargissement, prépare une brochure de renseignements généraux : « Des faits, des dates, des noms et des chiffres ».

Le samedi 10 juillet 1948, c'est l'ouverture officielle des fêtes du 40^e anniversaire. À neuf heures du matin, il y a une messe pour les défunts et à neuf heures du soir, un salut solennel du Saint-Sacrement. Après cette cérémonie, une procession aux flambeaux se dirige de la chapelle jusqu'au Calvaire, pour la bénédiction de la croix dressée par la famille Rochette. Le sermon de circonstance est prononcé par l'abbé Borromée Rochette.

Également en 1948, le voisin immédiat de la chapelle, M. Arthur Verrault, devient maire de la Ville et président des syndics. Un autre voisin, M. Ernest Marcoux, est servant de messe et sacristain de la chapelle depuis quelques années déjà. Il fréquente régulièrement le chalet de ses parents (locataires de la propriété de M. Léon Joseph Simard, construite antérieurement pour M. J. R. Jackson, ex trésorier de la mission, sur le lot 566 B). Le 29 mai 1949, il est ordonné prêtre et père eudiste. Il agit alors comme vicaire dominical, sans en porter le titre.



En juin, à l'occasion de la Fête-Dieu, une innovation est prévue. Le Très-Saint Sacrement est transporté en procession depuis l'orphelinat jusqu'à la chapelle. Le parcours est long et fatigant. La route non pavée est cahoteuse et poussiéreuse. Le père Marcoux est désigné pour porter l'ostensoir. Cette cérémonie est répétée pendant cinq ou six ans seulement.

Ernest Marcoux participe aussi souvent que possible aux cérémonies religieuses au lac Sergent.

Photo, gracieusement fournie par Mme Marcelle Marcoux-Blé



En 1948, la Ville et l'Association nautique comptent respectivement 27 et 42 ans d'existence. Selon les statistiques fournies dans la brochure de M. Magnan, il y a au lac 232 familles, 890 communiants, 143 non-communiants et 4 non-catholiques.

Le 15 août, à l'occasion de la fête de l'Assomption, une procession en embarcations a lieu, dirigée par le père Marcoux. Les participants expriment leur dévotion par des cantiques (les chantres les mieux connus sont Marcelle Marcoux, Hector Poitras, Raymond Girard et Germain Castonguay) et la récitation du chapelet. Cette cérémonie est répétée à plusieurs reprises; on y compte souvent 15 embarcations et plus.

L'abbé Robitaille est bien apprécié de tous, mais une promotion à la cure de Château d'Eau l'oblige à quitter ses fonctions d'aumônier et de desservant. Il est remplacé par l'abbé Raymond Potvin en 1950.

Les fidèles sont de plus en plus nombreux. Chaque dimanche, il y a quatre messes, dont une chez les Frères de la Miséricorde et trois à la chapelle. Le père Marcoux, eudiste, apporte une aide précieuse, mais malheureusement de courte durée, puisqu'il est affecté à d'autres fonctions par les autorités de sa communauté, ce qui cause quelques problèmes pour les horaires des services religieux.

Comme solution, l'abbé Potvin se rend à Pont-Rouge chaque samedi pour y chercher l'abbé Leclerc, ordonné prêtre en 1950, alors en vacances chez ses parents.

Le nombre de voitures augmentant, il devient nécessaire d'organiser un stationnement. Le 3 décembre 1957, la Ville accepte de louer aux syndics une partie du lot 566-A-5, au coût de 1 \$ par année. Il s'agit d'un terrain d'une superficie de près de 837 m² carrés (9 000 pi²). Quelques voyages de pierre concassée sont reçus et une corvée est organisée pour l'épandage. Parmi les bénévoles, utilisant chacun sa pelle, il y a l'abbé Raymond Potvin.



Les fidèles sont de plus en plus nombreux. Chaque dimanche, il y a quatre messes.



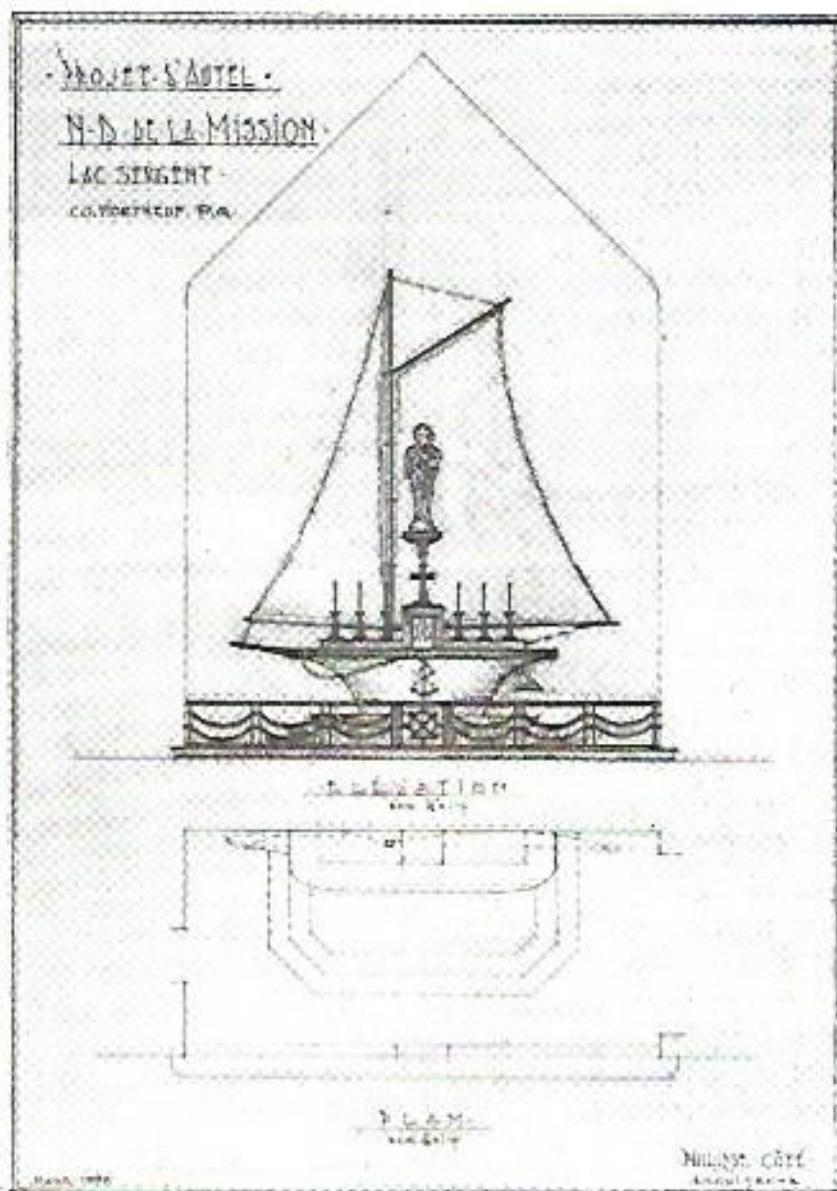
Le 50^e anniversaire



Le temps passe vite et déjà il est question de préparer les fêtes du 50^e anniversaire. Le nombre de chalets augmente, et de nouvelles rues sont ouvertes et déneigées.

Ce 50^e anniversaire est important et les suggestions demeurent rares. À la procession en embarcations du 15 août 1957, il y a quelques échanges de points de vue. L'extérieur de la chapelle est tout à fait convenable pour une grande fête, mais l'intérieur, beaucoup moins.

L'architecte Louis-Philippe Côté se sent envahi par une inspiration sensationnelle : Notre-Dame-de-la-Paix, le lac, une chaloupe à voile (il en aurait apparemment discuté avec M. Fernand Desrochers). De retour chez lui, il dessine un autel en forme de voilier, avec la Vierge bien en évidence, au voisinage du grand mât. Tous les menus détails sont rigoureusement soignés : la tension dans les voiles, dans les lattes et dans les cordages, les nœuds, les poulies, les ceilllets, le gouvernail, enfin tout.



Dessin de l'architecte Louis-Philippe Côté, mars 1958.

Reproduit du programme souvenir des fêtes du 50^e anniversaire



Le nouveau maître-autel pour le 50^e anniversaire.

Photo : gracieusement fournie par la Fondation du patrimoine religieux (100)

Il en va de même avec l'environnement du maître-autel. La table de communion est fabriquée en bois de qualité et décorée de véritables câbles en chanvre de Manille. Une roue de gouverne de navigation est fixée en son centre. Un lutrin orné de deux avirons est installé du côté de l'Évangile. Le tout forme un ensemble d'une rare qualité et n'a, semble-t-il, d'équivalent nulle part ailleurs.

Les plans et devis détaillés sont présentés lors de l'assemblée des syndics du 8 avril 1958. Ils sont acceptés avec beaucoup d'enthousiasme. Les services des firmes québécoises Ébénisterie E. A. Rousseau et Menuiserie Deslauriers & Fils sont retenus pour exécuter ces travaux, sous la surveillance de l'architecte Louis Philippe Côté.

Une souscription spéciale est organisée pour financer cet aménagement. Elle rapporte 1 634,31 \$; le bénévolat offert est inestimable. Les dépenses totalisent 1 344,29 \$ dont 1 234,95 \$ vont à Ébénisterie Rousseau et à Menuiserie Deslauriers, laissant un surplus de 290 \$ et une œuvre d'art digne des plus beaux monuments et méritant de faire partie du patrimoine.



La table de communion, le lutrin et l'autel face au peuple sont sous le même thème.

Photo: gracieusement fournie par M. Marc Latouche

Le 6 juillet 1958, une grande messe solennelle est officiée pour célébrer les noces d'or de la chapelle et pour inaugurer le nouveau maître autel. Cette messe est suivie d'un buffet et d'un vin d'honneur offerts par la Ville pour couronner le succès de ces célébrations.

Le 6 juillet 1958, une grande messe solennelle est officiée pour célébrer les noces d'or de la chapelle et pour inaugurer le nouveau maître-autel.

L'illustration du programme des célébrations du 50^e anniversaire²⁸ permet de voir la grande place occupée par les chants et les cantiques pour chacune des messes de cette journée de fête du 6 juillet. Sur l'illustration qui suit, on peut constater que tous les chants sont différents, les choristes ne sont pas les mêmes, non plus que les solistes. Et pour chacune des messes, il y a un organiste distinct. Avouons-le, il y a de quoi donner le goût d'assister aux trois messes !

²⁸ Le programme des fêtes du 50^e est de Roland Bélanger, auteur du programme souvenir *Ad multos annos*. Il a été secrétaire-trésorier pendant 26 ans.



DIMANCHE — 6 Juillet 1958.

8.00 A.M. MESSE BASSE

Chants Jésus dans ta prison — Omer Létourneau.

Ave Maria — A. Caron.

Mon âme — P. Haman.

Solistes: Mlles Cécile Brochu,
Jeanne d'Arc Brochu.

9.00 A.M. MESSE BASSE

Notre Père — Omer Létourneau.

Salut Marie — Barbirolli.

Panis Angelicus — Franck.

Cantique au Sacré-Coeur — Henri Gagnon.

Solistes: Mlles Gabrielle Pouliot,
Jeanne d'Arc Pouliot.

A l'orgue: Paul Germain.

10.30 A.M. GRAND-MESSE

Régina Pacis Pietro A. Ton,

chantée à quatre voix mixtes

par la chorale de l'hôpital Ste-Foy.

Solistes: Soprani, Mlles France Dion
Fernande Du Tremblay

Basses: Claude Bédard.

Ténors: Raymond Girard,

Raymond Chassé.

Directrice: Mlle Jeanne Mansot.

Organiste: Mlle Lucienne Bédard.

Extrait du programme du Comité des fêtes
du 50^e anniversaire (1958).



Le 75^e anniversaire



Les années qui suivent ce 50^e anniversaire sont principalement consacrées à l'entretien et à la consolidation de la chapelle.

Ainsi, en 1959, on modifie l'entrée électrique de la chapelle qui passe de 30 à 100 ampères, au coût de 480 \$. Les bardeaux de cèdre du toit prennent de l'âge et doivent être changés pour des bardeaux d'asphalte au coût de 2 080 \$, y compris le remplacement de quelques planches détériorées. Ces travaux sont exécutés par Maurice Bédard de Saint-Raymond. Un emprunt de 800 \$ permet de les financer.

Mais il reste encore les vieux bancs en gros madriers teints en brun presque rouge et qui sont en service depuis longtemps déjà. Ils sont peu confortables et plutôt bruyants, à chaque mouvement des fidèles. Vers 1961, une occasion se présente. De beaux bancs, d'excellente construction et en très bon état sont offerts par la fabrique de L'Ange-Gardien. Les conditions sont tout à fait convenables.



Les syndic prennent la décision de les acheter. Le transport de 85 unités est organisé. Leur installation est confiée à M. Raymond Boutet, entrepreneur de Lac Sergent et arrière-petit-fils de Michel Boutet, donateur du terrain où se trouve la construction de 1908.

L'absence de fondations solides sous la chapelle fait que le plancher n'est pas parfaitement au niveau. Alors pour une meilleure apparence et un coup d'œil plus uniforme, il faut fabriquer et installer, sous une majorité de bancs, des soufflages de différentes épaisseurs. Une fois les travaux de menuiserie terminés, un grand ménage est effectué.

Les coûts des travaux sont établis comme suit : achat de 85 bancs de six places 800 \$, Gagnon Transport 338,25 \$, Raymond Boutet 984,22 \$, main-d'œuvre et matériaux inclus, et M. Jean Tardivel, entrepreneur peintre, estivant au lac, est chargé de vernir ces bancs pour la somme de 400 \$ (peinture et vernis).



Pour comprendre l'histoire de la chapelle, il importe de bien saisir les liens qui ont toujours existé entre la chapelle et l'orphelinat.

Le secrétaire-trésorier, M. Rolland Bélanger, décède le 23 février 1962 et aucun remplaçant n'est nommé à court terme. Il en résulte qu'on ne trouve les chiffres mentionnés au paragraphe précédent que dans les états financiers de 1963,

En 1964, Jean Tardivel, entrepreneur-peintre, est chargé de peindre la chapelle, au coût de 1 225 \$ pour l'extérieur et de 1 340 \$ pour l'intérieur.

Quelques années plus tard, la Ville et les syndic passent une nouvelle entente. La location d'un terrain aux fins de stationnement est annulée. En lieu et place, la Corporation archiépiscopale catholique romaine de Québec pour la desserte Notre-Dame du lac Sergent achète le lot n° 566 A5 pour la somme de 1 \$. À cette fin, un contrat notarié est signé en présence du notaire Marcel Larue, le 23 novembre 1966. Il s'agit d'un terrain d'une superficie d'environ 2 637 m² (29 000 pi²). En vertu de cette entente, il n'est pas permis de construire quoi que ce soit sur ce lot.

Pour comprendre l'histoire de la chapelle, il importe de bien saisir les liens qui ont toujours existé entre la chapelle et l'orphelinat, notamment pour ce qui est de la desserte et des desservants. Et ces relations se sont poursuivies même lorsque le statut de l'établissement a évolué.



Rappelons brièvement ce qui a déjà été évoqué. En 1964, l'orphelinat change de nom et devient l'Institut Saint-Jean-Baptiste. Les Frères de la Miséricorde continuent cependant d'y accueillir et d'éduquer des jeunes en difficulté.

En juin 1976, pour donner suite à une décision ministérielle, l'Institut Saint-Jean-Baptiste ferme ses portes.

Mais alors que deviennent le site, les bâtiments et les équipements de qualité accumulés en plusieurs étapes ? Les Frères décident de ne pas abandonner ce milieu et de continuer leur œuvre d'éducation par des activités de plein air s'adressant à des familles, à des groupes scolaires, au mouvement scout et quelquefois à des clubs de l'âge d'or.

En plus, les Frères continuent leur étroite collaboration avec les autorités locales. La chapelle du Centre de plein air éducatif accueille volontiers les résidents du lac Sergent et leurs visiteurs. Dans leurs rangs, les Frères comptent de bons musiciens et de bons chantres qui savent exercer leur dévouement et leur entrain jusqu'à l'autre chapelle du lac.

Les nombreuses activités du Centre de plein air éducatif 4 saisons entraînent d'autres changements. La résidence de l'aumônier et du desservant de la chapelle, sise dans une maison propriété du Centre et aimablement appelée LE PRESBYTÈRE, peut désormais être louée par des familles. Alors en 1975, l'abbé Raymond Potvin s'achète une maison préfabriquée qu'il fait placer sur des fondations de béton coulées sur un terrain voisin. Mme Jeanne Bhérier s'occupe de l'entretien ménager et de la sécurité de cette nouvelle maison.



L'abbé Raymond Potvin,
aumônier de l'orphelinat
et desservant de la
chapelle.

Photo : gracieusement fournie par
la Ville de Lac-Sergent, 2005

L'abbé Potvin continue à fournir ses services à la chapelle de Lac-Sergent pendant la période estivale et à longueur d'année à la chapelle du Centre pour un grand nombre de fidèles. En juin, juillet et août, l'abbé P. A. Leclerc de La Pocatière vient l'aider pour le service dominical, ce qu'il fait depuis 1956. Chaque fin de semaine, il est hébergé par son confrère.



En 1980, l'abbé Potvin est malade et doit subir une intervention chirurgicale. La convalescence risquant d'être un peu longue, il se peut que la fonction d'aumônier du Centre de plein air éducatif 4 saisons soit compromise.

La maladie de l'abbé Potvin est suffisamment grave pour le forcer à remettre sa démission comme desservant.

Conscient de son état et inquiet pour la documentation accumulée au cours des ans, il passe une entente avec les autorités municipales. Les documents mis en caisses sont entreposés avec les archives municipales pour quelques années. Par la suite, ils sont retournés au Centre 4 saisons et conservés dans une armoire.

Cette situation oblige à envisager une relève. Il y a tout d'abord l'abbé P. A. Leclerc de Sainte Anne de la Pocatière. Il effectue déjà le trajet jusqu'au lac Sergent chaque fin de semaine pendant la belle saison.

Une autre possibilité est le père Ernest Marcoux, eudiste, qui exerce une partie de son ministère au lac Sergent depuis plusieurs années et qui est bien apprécié par la clientèle de la chapelle. De 1965 à 1970, il s'occupe de la paroisse de

Saint-Léonard de Montréal et par la suite, il est curé de Sainte-Maria-Goretti de Charlesbourg.

Finalement, l'abbé P. A. Leclerc est nommé desservant, poste qu'il occupe encore aujourd'hui. D'autre part, le père Marcoux devient curé de Saint-Léonard de Portneuf. Quant à la relève d'aumônier du Centre, les services religieux sont assurés par un prêtre de la paroisse de Saint-Raymond de 1980 à 1985. Par la suite, quelques frères de la Miséricorde sont en formation pour devenir prêtres. Un de ceux-là est le frère Ernest Morency, qui exerce son ministère avec compétence jusqu'à ce qu'un accident grave le rende invalide.

En 1994, quelques frères africains accompagnés de six candidats à la vie religieuse quittent le Rwanda pour échapper au massacre. Ils sont accueillis au Centre où leur sont fournis soutien moral, financier et hébergement. C'est avec brio que ces Africains animent les messes dominicales. L'un d'eux, le frère Charles Baravuga, après quatre années d'études, est ordonné prêtre et exerce son ministère au Centre de plein air ainsi qu'à plusieurs endroits dans la région.

La maladie de l'abbé Potvin est suffisamment grave pour le forcer à remettre sa démission comme desservant.



L'abbé Potvin se remet peu de sa grave maladie. Il quitte Lac-Sergent et déménage à Québec pour se rapprocher des services médicaux. Il participe occasionnellement à quelques cérémonies religieuses. Puis il décède en 1984, laissant un bon souvenir parmi les fidèles de la chapelle et du Centre 4 saisons.

En 1982, un acte inattendu vient consterner toute la communauté de Lac-Sergent. Des vandales brûlent la statue du Sacré-Coeur, dont l'érection en 1919 par la famille Boissonneault a été évoquée dans les premiers chapitres.

Que faire ? La statue et le rocher où elle était érigée sont devenus en 1955 propriétés des autorités régissant la chapelle. Il revient aux syndicats de prendre une décision. Après consultation, ceux-ci décident de faire fabriquer une croix en métal et de l'installer à la place de la statue. Elle va devenir ainsi le geste tangible et commémoratif du 75^e anniversaire.

M. Marcel Paquet, un des syndicats (dans sa famille, on est syndic de père en fils), expert en métallurgie, prépare gratuitement les plans et devis de la croix envisagée. De plus, il participe activement à sa fabrication et à son installation. Le transport de matériaux lourds jusqu'au site est difficile autant par voie d'eau que par les boisés de la montagne.

Il faut d'abord construire une base en béton équipée de robustes ancrages destinés à maintenir solidement la croix exposée à toutes sortes d'intempéries.

La croix, fabriquée par les Ateliers Sam Huot de Québec, pèse tout près d'une demi-tonne. Transportée par camion le plus près possible du fameux rocher où Marcel Paquet et quelques bénévoles ont construit la base de béton, elle est ensuite approchée à bras d'homme. Il faut traverser quelques propriétés privées et descendre de la montagne jusqu'au site définitif. Un groupe de jeunes gens du Centre de plein air éducatif 4 saisons fournit une bonne partie du bénévolat.



La croix en métal élevée en 1982.

Photo : gracieusement fournie par la Ville de Lac-Sergent



La messe du 75^e anniversaire, 10 juillet 1983.

Photo: gracieusement fournie par M. Yves Gingras

Sur place, Marcel Paquet utilise une chèvre qui permet de soulever la croix et de la descendre tout doucement sur sa nouvelle base. Le coût total de l'ensemble des travaux et des matériaux est de 1 151 \$; il est financé par une collecte de fonds qui rapporte 1 231 \$.

Les fêtes du 75^e sont grandioses. Elles sont ouvertes par une grande messe solennelle célébrée par l'abbé Potvin, ex-desservant, assisté des abbés Leclerc, desservant actuel, St-Amant, curé de Saint-Raymond, Borromée Rochette (fils de l'entrepreneur Éphrem Rochette, constructeur de l'agrandissement de 1913, de l'annexe, du jubé et de plusieurs chalets), ainsi que des pères Guy Simard o.m.i. (petit-fils et neveu d'anciens syndics), Paul Bélanger, père mariste (petit fils d'Alphonse Boissonneault, fils de Rolland Bélanger et fondateur du Camp École Kéno au lac Long) et Samuel Côté o.m.i. (fils de Célestin Côté, ancien syndic et ancien maire).



Bénédition en 1983, à l'occasion du 75^e anniversaire.

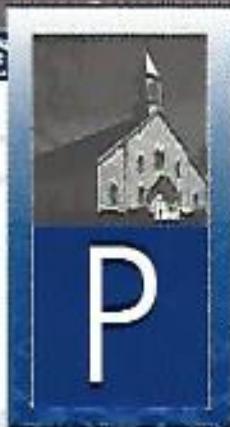
Photo : gracieusement fournie par M. Yves Gingras

Au cours de l'après-midi, il y a bénédiction officielle de la nouvelle croix. Le père Ernest Marcoux, eudiste, préside la cérémonie. Il est assisté des abbés R. Potvin et P. A. Leclerc. De nombreux témoins, venus en embarcations, participent à la cérémonie.

Il faut aussi noter que l'année 1983 a été marquée par la nomination de la première femme syndic à la chapelle : Mme Madeleine Paré Plamondon. Il y en aura d'autres par la suite.



Vers le 100^e anniversaire



Pour les responsables de l'administration de la chapelle, il faut pourvoir aux travaux d'entretien de base pour assurer une conservation adéquate. Ainsi, en 1983, il faut encore remastiquer les fenêtres et remplacer quelques planches des parements de bois. Il en coûte 2 465 \$.

Mais on constate également quelque chose de nouveau. Des citoyens font remarquer que la population commence à vieillir et suggèrent que les escaliers de béton soient équipés de rampes de sécurité.

Une fois de plus, le dévoué Marcel Paquet trace bénévolement les plans nécessaires et surveille la fabrication et l'installation de ces rampes. M. Serge Bernard de Lac-Sergent les fabrique et les installe.

Également en 1983, lors d'une inspection, on se rend compte qu'à l'intersection de la chapelle élargie en 1937 et de l'annexe construite en 1945, quelques planches du plafond de l'ancienne sacristie ont tendance à sortir de leur embouvetage. Il est observé aussi que le mur du côté est, comprenant des parties construites en



Rampes installées en 1983.

Photo, gracieusement fournie
par la famille Lavoie.



1908 et 1913, penche légèrement vers l'extérieur. Quelques repères sont installés afin de pouvoir suivre attentivement tout nouveau mouvement.

En 1984, les syndics accordent un contrat à M. H. Beaupré de Saint-Raymond pour redresser les piliers de béton qui supportent l'annexe, les entourer de mousse isolante et les enterrer partiellement avec du sable et du gravier, de façon à les rendre plus stables lors des gels et dégels. Ce contrat de 1 600 \$ comprend aussi l'addition d'une clôture de bois empêchant l'accès sous l'annexe aux personnes non autorisées. Ces travaux consolident les murs et éliminent les tensions causant les anomalies citées plus haut.

L'amélioration suivante a lieu en 1989, alors que 21 luminaires sont obtenus du Musée François-Pilote (Sainte-Anne-de-la-Pocatière), au coût de 10 \$ chacun. Ils sont installés par M. Raynald Bussièrès de Pont-Rouge, pour 300 \$, filage compris.

Aussi en 1990, pour combattre au moins partiellement l'humidité, problème fréquent à certaines périodes, 5 chaufferettes encastées, à ventilation forcée et d'une capacité de 2 000 watts chacune, sont installées. Mais l'augmentation de cette nouvelle charge oblige à porter l'entrée électrique de 100 à 200 ampères. Ces modifications coûtent 2 281 \$ pour l'entrée, 1 200 \$ pour l'achat des unités de chauffage et 1 300 \$ pour le filage et l'installation par Raynald Bussièrès.

Également en 1990, les autorités municipales font construire un muret en blocs de béton, en guise de séparation entre le chemin de la Chapelle et le stationnement, soit à la ligne des lots 566 A et 566-A-5. Ce muret, don de la Ville de Lac-Sergent, souligne la bonne entente qui a toujours existé entre les deux administrations. Les travaux sont exécutés par une entreprise paysagiste de Sainte-Catherine et

coûtent 7 225 \$. La dénivellation entre le chemin et le stationnement est de l'ordre de 1 m (3 pieds). Alors, bien sûr, les travaux incluent un escalier avec rampe, tel qu'il est visible sur cette photo.

En 1993, le perron à l'entrée principale de la chapelle présente certains risques d'accident, en raison de l'avancement de sa détérioration. Les syndics décident de le faire rebâti en bois traité. En dégageant le béton effrité, on découvre l'existence de pièces de bois de structure endommagées



Le muret devant la chapelle.

Photo : gracieusement fournie par la famille Laroche



près de la porte principale, qu'il faut obligatoirement remplacer. L'exécution de ces travaux se fait pour la somme de 4 673 \$. Du même coup, il faut remplacer une partie du filage des luminaires extérieurs, au coût de 856 \$. Pour aider à financer ces dépenses importantes, la Ville octroie 1 000 \$ par année, pendant trois ans.

L'année suivante, c'est le toit qui signale son âge avancé. En fait, il protège le bâtiment depuis 1959, soit depuis 35 ans. Les syndic, au cours d'une réunion tenue le 10 septembre 1994, décident de confier à la firme Y.C.M. inc. de Pont-Rouge le soin d'enlever les vieux matériaux, de nettoyer la place, de fournir et de poser une nouvelle toiture en bardeaux d'asphalte. Le coût est de 20 056 \$, payable en 2 versements, soit 5 000 \$ à l'acceptation des travaux et le solde sans intérêt, un an plus tard. Une subvention de l'ordre de 8 000 \$ est reçue du Patrimoine religieux.

Quelques années plus tard, soit en 1998, il devient nécessaire de repeindre tout l'extérieur du bâtiment. De nouveau, les syndic retiennent l'offre de l'entreprise Y.C.M. inc. de Pont-Rouge. Les travaux à exécuter comprennent le tirage de joints d'étanchéité, le masticage des vitres et l'application de 2 couches de peinture sur les murs, les portes, les fenêtres, les corniches et le clocher. La facture est de 11 915 \$, 5 000 \$ payables lors de l'acceptation des travaux et 6 915 \$ l'année suivante.

Au début de la saison 1999, une inspection des lieux provoque quelques inquiétudes. À l'intérieur de la chapelle, près de la porte d'entrée, le plancher paraît manquer d'appui solide. C'est en quelque sorte une alarme indiquant une possibilité d'affaissement sous le poids du mur additionné de celui du clocher. Sous cette chapelle, il n'y a pas de fondation. Pour découvrir la nature exacte des dégâts, il faut ramper. Deux retraités bénévoles le font. Ils découvrent quelques pièces de bois pourri. Pour les enlever, il faut démolir une partie du plancher et la remplacer par des matériaux neufs. Ces réparations affectent aussi le bas du mur, côté intérieur, qu'il faut refaire en partie, ce qui nécessite une nouvelle peinture. Le syndic M. Goulet et un ami, Y. Corrigan, deviennent peintres bénévoles. Du même coup, tous les murs et fenêtres sont aussi nettoyés et peints, sauf ceux de la sacristie, de l'annexe et autour du maître-autel. Pour exécuter ces travaux, le Chemin de Croix, les tapis, les tableaux et autres décorations sont



Au début de la saison 1999, une inspection des lieux provoque quelques inquiétudes.



enlevés, nettoyés et réparés, le cas échéant. Pour compléter le tout, ils reclovent le plafond de l'annexe. Seuls les coûts de quelques matériaux entrent dans les livres de comptes.

Il convient de souligner que le terrain en face de la chapelle a servi pendant près de 50 ans au « Petit Golf », sur lequel plusieurs « professionnels » de Lac-Sergent se sont fait la main.

**Pratique de golf sur
le terrain à l'avant
de la chapelle.**

*Photo: gracieusement fournie
par M. Marcel Bisette*



Le golf, c'est bien beau, mais le mariage c'est encore plus beau.

Mis à part certains mariages célèbres déjà mentionnés²⁹, il semble que personne n'ait tenu de statistiques pour établir avec précision le nombre de mariages qui sont célébrés dans cette chapelle, chaque année. Alors, n'en citons que quelques-uns :

15 juillet 2000 : Monique Côté et François Drapeau

29 juillet 2000 : Josée McNicoll et Steven Gignac

19 août 2000 : Lucie Lefebvre et Steve Corrigan

Sous un autre angle, celui des relations entre les autorités de la Ville de Lac-Sergent et les syndics administrateurs du bâtiment et des terrains de la chapelle, on peut dire qu'elles se déroulent sur une base de bonne collaboration. À plusieurs occasions, la Ville contribue bénévolement et financièrement à l'entretien et à l'amélioration de la propriété, prouvant ainsi son attachement à cet important bien du patrimoine.

29. D'autres mariages sont relatés dans le recueil de Diane Pilon et de Marie Tremblay, dont celui de Serge Delisle et Claudette April, le 30 juillet 1977. Voir PINEL, Diane et TREMBLAY, Marie (2006).



En 2002, lors de l'assemblée du mois d'août, la ville adopte un règlement de citation de la chapelle à titre de monument historique.

De plus, la chapelle de Lac-Sergent a été classée comme ayant une valeur patrimoniale dans le cadre de l'inventaire des lieux de culte du Québec de la Fondation du patrimoine religieux du Québec. Nous avons reproduit la fiche d'analyse et d'évaluation de la chapelle par les équipes et les tables régionales de la Fondation.³⁰

INVENTAIRE

des lieux de culte du Québec

Accueil | Recherche simple | Recherche avancée

FICHE D'UN LIEU DE CULTE






1 | 2
3 | 4

Cliquez sur une image pour l'agrandir

Illustrations

- 1 Lieu de culte - vue d'angle 1 - angle façade principale et façade latérale gauche
- 2 Lieu de culte - vue frontale de la façade latérale gauche
- 3 Vue d'ensemble vers la chaire depuis le revers de façade
- 4 Vue d'ensemble du revers de façade depuis la chaire ou le centre de la nef

© Fondation du patrimoine religieux du Québec

Note au lecteur :
Toutes les notes d'illustrations patrimoniales reproduites sur ce site sont le résultat d'une analyse effectuée en fonction des informations et des expertises disponibles au 31 décembre 2004. Il est donc possible que l'évaluation d'un bien puisse être modifiée au cours des ans avec le développement de nouvelles connaissances.

Mise à jour : 25 février 2006

ÉGLISE DITE CHAPELLE NOTRE-DAME-DE-LA-PAIX

Adresse :	route de la Chapelle
Municipalité :	Lac-Sergent
MRC :	L'Estrie
Région administrative :	région de Québec (03)
Téléphone de propriétaire :	418-357-2517
Tradition religieuse actuelle :	Catholique
Statut juridique :	Monument historique dit
Hérarchisation régionale :	Moyenne (D)
Construction :	1907-1908
Concepteurs :	- Pierre Paquet, Entrepreneur

EXTÉRIEUR	
Revêtement dominant des murs :	Bois
murs :	Bois
toiture :	Ardoise (bardeau)

INTÉRIEUR	
Revêtement dominant des murs :	Bois
de la voûte ou du plafond :	Bois
Forme de la voûte :	Voûte en ossature
Plan au sol :	Rectangulaire
Plan intérieur :	Nef à 3 vaisseaux, tribune (S) arrière
Autres éléments :	- Orgue

Fiche no 2003-03-1

Extrait de l'inventaire des lieux de culte du Québec consacré à la chapelle Notre-Dame-de-la-Paix de Lac-Sergent.

Reproduction de la page Internet de la Fondation du patrimoine religieux du Québec. (2006)

³⁰ Fondation du patrimoine religieux du Québec (2006), *Inventaire des lieux de culte du Québec*, voir le site Internet.



Il s'agit d'une reconnaissance fort appréciable puisqu'elle est la seule chapelle de Portneuf à obtenir ce classement.

Il faut dire que Portneuf dispose d'un patrimoine religieux des plus riches. Sur 22 églises (à l'exception des chapelles) situées dans 19 municipalités, 3 ont été classées A pour « incontournables », 2 ont obtenu un B pour « exceptionnelles » et 8 autres ont reçu un C pour « supérieur ». La chapelle de Lac-Sergent se situe quant à elle à un niveau de classement supérieur ou équivalent aux 9 autres églises de Portneuf.



Le maître-autel en forme de voilier, 1958.

Photo, gracieusement fournie par la Fondation du patrimoine religieux du Québec 2007

Cette bonne appréciation patrimoniale de la chapelle de Notre-Dame-de-la-Paix de Lac-Sergent témoigne de la forte implication des gens de Lac-Sergent dans sa vitalité. Mais cela n'assure pas pour autant, au cours des prochaines années, son maintien ni la poursuite de sa vocation première.

Il est néanmoins encourageant de voir l'engagement des syndicats de la desserte, des élus de la Ville de Lac-Sergent et même de la MRC de Portneuf dans la sauvegarde du patrimoine religieux.

La MRC, quant à elle, s'est dotée en 2001 d'une politique culturelle dont le premier axe d'intervention porte sur la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine culturel, dont notamment le patrimoine religieux. On fait référence, entre autres, dans les objectifs à poursuivre de l'importance de « consolider le partenariat au niveau local pour déterminer des stratégies de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine religieux... »³¹

Il existe d'ailleurs un Comité multisectoriel du patrimoine religieux (CMPR) formé en 1997 et comprenant des représentants du diocèse de Québec, du ministère québécois de la Culture et des Communications ainsi que de la MRC de Portneuf. Ce comité assure la coordination des efforts de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine religieux sur le territoire de la MRC. C'est lui qui a pris l'initiative d'organiser l'activité ouverte au public, « Nos clochers vous accueillent », au cours de laquelle les gens intéressés étaient reçus dans les églises et chapelles de toute confession.

31. Politique culturelle de la MRC de Portneuf, *Une vision d'avenir pour notre culture*, approuvée le 3 octobre 2001, 23 pages, p. 15, disponible dans le site Internet de la MRC de Portneuf.



Il a de plus préparé une politique conjointe de sauvegarde du patrimoine religieux³² qui a conduit en 2003 à la conclusion d'une entente de principe entre le diocèse de Québec, le ministère de la Culture et des Communications et la MRC de Portneuf. Les réflexions et les pistes d'action mises de l'avant par ce comité multisectoriel devraient inspirer et guider les actions des différents partenaires à l'avenir. Voici quelques extraits de ce document :

- « Les églises jouent un rôle de premier plan sur le plan communautaire. Leurs locaux servent de rassemblement à la population non seulement pour des activités liturgiques, mais aussi sur le plan social et culturel. »
- « Bien que le rôle liturgique et pastoral de ces dernières (églises) demeurera central, il faut prévoir des solutions qui maintiendront ces lieux bien vivants au cœur des villes et des villages dans les années à venir. Pour cela, il faut envisager, dans certains cas des utilisations mixtes du bâtiment tout en privilégiant le maintien du culte, et surtout l'état de propriété aux fabriques. »
- « Dans tous les cas, les partenaires impliqués rechercheront des solutions qui favorisent le maintien de l'usage public et communautaire des lieux. »

L'avenir de la chapelle sera de toute façon, comme ce fut le cas dans le passé, celui que les gens du lac, les responsables de la desserte, les autorités diocésaines et bien sûr, les élus de la Ville et de la MRC, lui façonneront.

Chose certaine, Notre Dame-de-la-Paix de Lac-Sergent est une réalisation riche de l'implication de nombreuses personnes qui, par leur travail et leur dévouement, en ont fait en 100 ans, une chapelle appréciée et fréquentée par les familles et un monument historique au statut patrimonial reconnu. Honneur à ces bâtisseurs !

Sous les auspices du Comité multisectoriel du patrimoine religieux, deux livres ont vu le jour. Un premier portant sur *Les églises et les chapelles de Portneuf*, paru en 2001, qui témoigne du riche patrimoine religieux bâti dans la MRC et un second intitulé *L'âme d'un lieu*, publié en 2004, qui porte sur le sens, la symbolique, l'usage et l'origine du patrimoine religieux.

Culture et patrimoine,
site Internet de la MRC
de Portneuf



La chapelle en 2005.

Photo : gouvernement français par M. Marc Labouche

32. *Politique conjointe de soutien à la sauvegarde des églises de Portneuf*, préparée par le Comité multisectoriel du patrimoine religieux (CMPR) 30 pages; ainsi que le mémoire du CMPR, *Sauvegarde et appropriation du patrimoine religieux: une démarche collective*, présenté le 2 septembre 2005 à la Commission de la culture de l'Assemblée nationale dans le cadre de la consultation sur le patrimoine religieux, disponible dans le site Internet de la MRC de Portneuf.



Les responsables

DESSERVANTS, SYNDICS ET AUTRES



À aujourd'hui nous pouvons parler de centenaire, c'est bien grâce à de nombreuses personnes qui se sont impliquées et dévouées. La chapelle Notre-Dame-de-la-Paix de Lac-Sergent doit une grande reconnaissance à tous ses desservants, syndics et autres bénévoles qui, petit à petit, lui ont façonné une personnalité centenaire d'une grande dignité.

Grand merci

LES DESSERVANTS DEPUIS LA FONDATION

1908

L'abbé Arthur Robert
du Séminaire de Québec

1909

Les Pères franciscains: Zénon,
Victorin et Maximin-Ignace

1911-1912

Les Pères du Sacré-Cœur
de Beauport

1913

Les Pères oblats

1914

Les abbés Fleury, Ouvrard,
Robitaille et Robert

1915

Les abbés Germain et Grenier

1916

L'abbé Ouvrard et l'Oblat Martel

1917

Les Pères oblats

1920

Le père franciscain Benoît



1921

Les abbés Philippon et Shaienks



L'abbé
Charles-Omer
Garant.

*Photo reproduite de
Pierre-Paul Magnan
(1940), page 4*

1922

L'abbé Carrier

1923

Les abbés Caron, Martel, Garant
et Benoît

1924

L'abbé Joseph Matte

1925

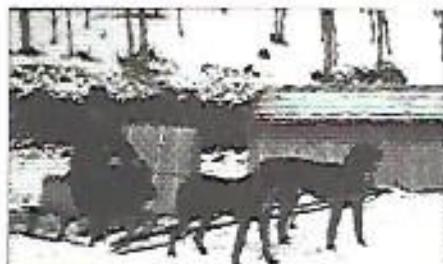
L'abbé Lorenzo Perron



1935-1939

L'abbé Albert Binet

Photo reproduite de Pierre-Paul Magnan (1940), page 77



1939-1944

L'abbé Henri Garant

Aumônier de l'orphelinat
et desservant de la chapelle.

*Photo, gracieusement fournie par
le frère Omer Beaufoir F.C.S.*



1944-1946

L'abbé Cyprien Morneau

À l'entrée de l'orphelinat
Saint-Jean-Baptiste.

*Photo, gracieusement fournie par
le frère Omer Beaufoir F.C.S.*



1946-1950

L'abbé Léger Robitaille



1950-1980

L'abbé Raymond Potvin

Desservant de 1950 à 1980,
décédé en 1984



Depuis 1980

L'abbé Paul-André Leclerc

Desservant depuis 1980.

L'abbé Leclerc réside à Sainte-Anne-de-la-Pocatière où il fait carrière en enseignement de la langue française et devient l'âme dirigeante du Musée François-Pilote.

Par ténacité et dévouement, il effectue, au cours de la belle saison, le trajet entre Sainte-Anne-de-la-Pocatière et Lac-Sergent depuis plus de 50 ans, sans faillir.



LES SYNDICS

Nommés pour trois ans par les autorités archiépiscopales du diocèse, ils sont remplacés alternativement au rythme d'un par année. Ils ont pour mandat de s'occuper des affaires temporelles de la desserte, à savoir: finances, construction, entretien, décorations, ordre, relations publiques, etc.

La liste de ces officiers pour une période de 100 ans devrait donc contenir une centaine de noms. Cependant, quelques-uns ont exercé plus d'un mandat et d'autres ont quitté avant terme.

En principe, au moment de leur nomination ils deviennent 3^e syndic, l'année suivante, 2^e syndic, et la troisième année, 1^{er} syndic. Ils peuvent alors présider les assemblées.

M. Pierre-Paul Magnan³³ établit une liste des officiers nommés depuis la fondation de la mission. Cette liste contient les noms de 41 bénévoles ayant agi comme président des syndics. Ce sont en fait les syndics parvenus à la troisième année de leur mandat. Il s'agit maintenant de continuer cette liste jusqu'à nos jours.

1907-1908 Alphonse Boissonneault	1913-1914 Charles Eugène Côté	1919-1920 Zéphirin Paquet
1908-1909 Edgar Fisher	1914-1915 J.-Alphonse Métayer	1920-1921 Paul Tardivel
1909-1910 Charles-Louis Mignault	1915-1916 Charles-Joseph Magnan	1921-1922 Donat Bousquet
1910-1911 Charles-Louis Mignault	1916-1917 J.-Narcisse Gastonguay	1922-1923 Alphonse Lessard
1911-1912 Louis Lanouette	1917-1918 Fortunat Gingras	1923-1924 Georges Dubois
1912-1913 O.-Napoléon Matte	1918-1919 Célestin Côté	1924-1925 Oscar Morin

33. Pierre-Paul Magnan (1948), *Lac-Sergent, Comté de Portneuf, Mission Notre-Dame-de-la-Paix de Lac-Sergent (10^e Anniversaire)*, *Municipalité de la ville du Lac-Sergent (27^e anniversaire)*, Association nautique du Lac-Sergent (39^e anniversaire), p. 16.



1925-1926 Louis-Philippe Laliberté	1940-1941 J. Alphonse Marmette	1955-1956 Hector Poitras
1926-1927 Joseph-Wilfrid Deschambault	1941-1942 J.-Ernest Simard	1956-1957 Fernand Desrochers
1927-1928 J.-Emilius Garon	1942-1943 David Bilodeau	1957-1958 De La Bruère Pacaud
1928-1929 Raoul Chouinard	1943-1944 Cyrille Tremblay	1958-1959 Maxime Bélanger
1929-1930 Eugène Paquet, fils de Zéphirin	1944-1945 Henri Bélanger	1959-1960 Émile Dion
1930-1931 Jules-Pierre Gastonguay	1945-1946 Paul-Émile Paquet, fils de Zéphirin	1960-1961 St-Georges Matte
1931-1932 Eudore Gauthier	1946-1947 Horace Samson	1961-1962 Adélard Turgeon
1932-1933 Joseph-Achille Joli-Cœur	1947-1948 Albert Lachance	1962-1963 Roméo Marcoux
1933-1934 Rolland Bélanger	1948-1949 Arthur Verrault	1963-1964 Roméo Marcoux
1934-1935 Henri Leblond	1949-1950 André Dolbec	1964-1965 Jean-Marie Martin
1935-1936 Jean-Marie Landry	1950-1951 Roland Parent	1965-1966 Marcel Latouche
1936-1937 Jean-Marie Landry	1951-1952 Germain Gastonguay	1966-1967 Robert Goulet
1937-1938 Pierre-Paul Magnan	1952-1953 C. E. Minguy	1967-1968 Euchariste Samson
1938-1939 J.-Moïse Jolicoeur	1953-1954 Alfred Frédéric Mercier	1968-1969 Paul Émile Gauthier
1939-1940 E.-Alexandre Chouinard	1954-1955 Philippe Côté	1969-1970 Paul-Émile Gauthier



1970-1971 Paul-Eugène Drolet	1977-1978 Arthur Roussel	1984-1985 Jacques Lemieux
1971-1972 Raoul Lafrance	1978-1979 Jean-Paul Labranche	1985-1986 Madeleine Paré Plamondon
1972-1973 Jean-Paul Robitaille	1979-1980 Guy Gagnon	1986-1987 Charles Henri Darveau
1973-1974 Jean-Paul Robitaille	1980-1981 Jean-Louis Defoy	1987-1988 Pierre Minguy
1974-1975 Paul Ducasse	1981-1982 Marcel Paquet, petit-fils de Zéphirin	1988-1989 Gilberte Yaremko
1975-1976 Adrien Girard	1982-1983 Georges Henri Boutin	1989-1990 Claude Laplante
1976-1977 Jean-Paul Sylvain	1983-1984 Laurent Langlois	

Jusqu'ici, cette liste reflète les noms des syndics qui terminent leur stage de trois ans comme mandataires bénévoles chargés d'administrer les affaires temporelles de la chapelle. Mais l'évolution dans les exigences de la vie quotidienne apporte de nombreux changements. La population vieillit, les soins médicaux sont requis plus fréquemment, les ventes de chalets augmentent³⁴, etc.

Il en résulte que quelques syndics ne peuvent terminer leur mandat de trois ans et, parfois, il n'en reste que deux en fonction. Il arrive aussi qu'il y ait renouvellement pour quelques-uns et même certains remplacements à court terme.

En conséquence, il apparaît plus logique d'indiquer les noms de ceux qui sont en fonction chaque année, plutôt que de se limiter à ne signaler que le nom de ceux qui terminent leur mandat et adoptent ainsi le titre de président.

34. Au cours des récentes années, seulement au voisinage immédiat de la chapelle, 15 résidents sur 48, situés entre les numéros civiques 1576 et 1720, changent de propriétaires.



La liste prend alors la forme suivante :

1990	Henri Gariépy Denise Coulombe Ouellet Josette Lemieux Richard	1999	Marcel Audet Yolande Loïselles Corrigan
1991	Denise Coulombe Ouellet Josette Lemieux Richard Diane Pinet Langlois	2000	Mildred Simard Marcel Goulet Paul Mercure
1992	Josette Lemieux Richard Diane Pinet Langlois Paul Bourassa	2001	Marcel Goulet Paul Mercure Mildred Simard
1993	Diane Pinet Langlois Paul Bourassa Mildred Simard	2002	Paul Mercure Marcel Goulet
1994	Paul Bourassa Mildred Simard Marcel Audet	2003	Paul Mercure Mildred Simard Robert Desrosiers
1995	Mildred Simard Marcel Audet Yolande Loïselles Corrigan	2004	Paul Mercure Mildred Simard Robert Desrosiers
1996	Marcel Audet Yolande Loïselles Corrigan Fernande Marcoux Goulet	2005	Paul Mercure Robert Desrosiers Clermont Fréchette
1997	Yolande Loïselles Corrigan Fernande Marcoux Goulet Marcel Audet	2006	Robert Desrosiers Clermont Fréchette Henri Gariépy
1998	Marcel Audet Monique Dynes Morrissette Yolande Loïselles Corrigan	2007	Clermont Fréchette Henri Gariépy Robert Desrosiers

Au cours de la période centenaire de 1907-2007, il apparaît que 87 personnes ont agi comme syndic. De ce nombre, on estime que 70 sont maintenant décédées. Plus récemment, il y a eu les décès des dévoués et regrettés Marcel Audet et Jean-Paul Labranche.

**ET LES AUTRES COLLABORATEURS****Trésoriers, secrétaires et sacristains**

Aux personnes précédentes, il convient d'ajouter les noms des autres collaborateurs et collaboratrices en poste : trésoriers, secrétaires, sacristains, et organistes :

TRÉSORIER

1907-1913 Alexandre Laliberté	1920-1921 Émilus Garon	1936-1962 Rolland Bélanger
1913-1915 J. A. Belleau	1921-1924 John B. Fisher	1963-1966 Gérard Bussières
1915-1918 Conrad Giguère	1924-1933 J. René Jackson	
1919-1920 John B. Fisher	1933-1936 Émile Lemieux	

Après le décès de Gérard Bussières, un des syndics agit comme trésorier.

SECRÉTAIRES

1907-1908 Ernest Gagnon	1919-1920 J. B. Dionne	1929-1936 Émile Lemieux
1908-1909 Jean-Marie Landry	1920-1921 John B. Fisher	1936-1942 Jean-Marie Dion (sec.-correspondant)
1909-1912 Alexandre Laliberté	1921-1923 Louis Philippe Laliberté	1936-1962 Rolland Bélanger
1912-1916 Paul Tardivel	1923-1929 Achille Joli Cœur	1963-1966 Gérard Bussières
1916-1919 Florido Goulet		



Par la suite, on prend l'habitude qu'un des syndics agisse bénévolement comme secrétaire, Marcel Audet, Paul Bourassa, Yolande Loïselle Corrigan, Paul Engène Drolet, Henri Gariépy, Adrien Guard, Jacques Lemieux, Denise Coulombe Ouellet et d'autres l'ont fait à plusieurs reprises.

Présentement, c'est Paul Mercure qui agit comme trésorier et secrétaire.

Laurent Langlois a été désigné pour agir à titre de président du Comité des célébrations du 100^e anniversaire.

SACRISTAINS ET SACRISTINES

1908-1923

Fabiola Boissonneault
(Mme R. Bélanger)

1923-1938

Milles Boutet

1938-1942

Ernest Marcoux

1942-1945

Lorraine Côté et
Borromée Rochette

1945-1948

Borromée Rochette et
Mildred Simard

1948-2003

Mildred Simard

Il est à noter que Fabiola Boissonneault Bélanger et Mildred Simard ont été les deux sacristines qui ont consacré le plus grand nombre d'années au service de la chapelle, 15 ans dans le cas de Mme Bélanger et 45 ans dans le cas de Mme Simard.

**Mildred Simard**

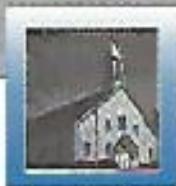
Photo : gracieusement fournie par Mme Mildred Simard

L'implication de Mildred Simard mérite d'être soulignée tout spécialement pour ses très longs états de service auprès de la chapelle non seulement à titre de sacristine, mais également comme syndic pour deux mandats de trois ans, plus un mandat d'un an.

Le fait, pour Mme Simard, d'être propriétaire du chalet immédiatement adjacent à la chapelle, facilitait ses allers et venues tout en lui fournissant un point d'observation sans pareil sur tout ce qui s'y passait. Il n'y a pas de doute qu'une personne qui s'implique autant dans le fonctionnement de la chapelle en vient à développer un fort sentiment d'appartenance. C'était devenu presque « sa » chapelle, tellement elle y a mis d'énergie et de dévouement. Si cela pouvait conduire à l'occasion à des situations plus tendues, on ne saurait passer sous silence une telle implication et un tel engagement pendant autant d'années. Il convient de lui témoigner toute notre reconnaissance.

Merci à ces personnes et à toutes les autres qui ont apporté leur contribution au cours de ces années.

Remerciements



Au moment de dire merci à tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce travail, et malgré le très grand risque d'en oublier quelques-uns, il m'apparaît nécessaire de citer au moins les noms suivants. Il s'agit de collaborateurs dévoués qui ont montré patience, compréhension et fiabilité. Le mot MERCI semble bien maigre pour exprimer une aussi grande reconnaissance et demander un grand pardon pour les éventuels oubliés, omissions bien involontaires.

Par ordre alphabétique

Audet, Marcel, syndic à plusieurs reprises.

Beaudoin, Guy, maire de Lac-Sergent en 2003.

Beaulieu, Omer, supérieur des Frères de Notre-Dame-de-la-Miséricorde.

Bélanger, Thérèse, religieuse chez les Petites-Sœurs-de-l'Assomption à Montréal depuis son retour de mission en Nouvelle-Zélande. Elle est fille de Rolland Bélanger et de Fabiola Boissonneault et petite fille du premier président des syndics.

Bernier, Gaston, bibliothécaire retraité de l'Assemblée nationale.



- Boissonneault, Jean**, prêtre retraité, petit-fils du fondateur.
- Boutin, Marcel**, photographe amateur.
- Cyr, Isidore**, frère des Écoles Chrétiennes et ex-professeur de Tamil Cid.
- Delisle, Serge**, collectionneur de photos souvenirs et fils d'un des premiers villégiateurs.
- Drolet, Maurice**, petit-fils du fondateur de F.-X. Drolet, fondeur de cloches.
- Fournier Vallière, Suzanne**, fille de Méhala Boissonneault et petite-fille du président fondateur, détentrice de précieux renseignements et collaboratrice de confiance.
- Gagné, Armand**, abbé, archiviste de l'Archevêché de Québec, années antérieures à 1985.
- Gariépy, Henri**, syndic toujours actif.
- Godin, Louise** (Louise Trudel-Godin), voisine de C. Émile Morrisette, entrepreneur général et agent exclusif pour les cloches Paccard.
- Goulet, Marcel**, ex-syndic et voisin de la chapelle.
- Guillot, Carmen**, résidente de Beauport, voisine des Boissonneault et des Bélanger.
- Huot, Claude**, recherchiste de Saint Raymond.
- Labranche, Jean-Paul**, ex-syndic et voisin de la chapelle.
- Labranche, Jacqueline** (Latouche de son nom de fille), sœur de l'auteur et collaboratrice efficace.
- Lafontaine, Pierre**, adjoint à l'archiviste de l'Archevêché.
- Laganière, Benoît**, frère des Écoles Chrétiennes.
- Langlois, Laurent**, ex-maire et ex-syndic, président du Comité des célébrations du 100^e anniversaire.
- Latouche, Roger**, de Beauport, recherchiste, frère de l'auteur.
- Leclerc, Paul-André**, abbé, adjoint depuis 1956 et desservant depuis 1980.
- Magnan, Pierre-Paul**, professeur de l'École normale Laval de Québec, syndic de la chapelle et auteur émérite de deux précieuses brochures sur les 40 premières années de l'histoire de la chapelle.
- Marcoux-Matte, Marcelle**, sœur du père Ernest Marcoux, eudiste.
- Mercure, Paul**, syndic, trésorier de la desserte et secrétaire-trésorier actuel.
- Paquet, Marcel**, expert en métallurgie, syndic et fils, neveu et petit fils d'anciens syndics.
- Pinet, Diane**, ancienne syndic, de même que son mari M. Laurent Langlois.



Plamondon, Mme Marguerite, fille de Jean Marie Landry, décédée récemment à plus de 90 ans ; elle avait une mémoire phénoménale.

Prévost O'Brien, Pierrette, petite-fille de Charles-Louis Mignault, un des syndics du début.

Rochon, Jean-Louis, agent immobilier RE/MAX.

Sigouin, Guy, frère Notre-Dame-de-la-Miséricorde.

Simard, Mildred, syndic à plusieurs reprises, sacristine pendant plusieurs années, voisine de la chapelle.

Simard, Roméo, documenté en cloches d'église, gendre du trésorier de la maison Émile Morrissette et féru de l'histoire des églises et des chapelles de la région de Québec.

Tremblay Paradis, Claire, fille d'Alberta Frenette et nièce de Charles Mignault, syndic en 1909.

SYNDICS

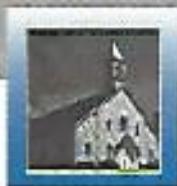
Robert Desrosiers
Clermont Fréchette
Henri Gariépy
Paul Mercure,
 secrétaire-trésorier

COMITÉ ORGANISATEUR DU CENTENAIRE DE LA CHAPELLE

Laurent Langlois,
 président du comité
Hélène Michaud,
 conseillère municipale
Clermont Fréchette,
 syndic
Guy Lemieux
Pierre Richard
Denis Tremblay

Et bien sûr ma famille : ma conjointe Gilberte, mes enfants Marc, Hélène, Anne et Lyne ainsi que mon gendre, André Trudeau qui ont tous aidé, chacun à leur façon, à la collecte des renseignements, au traitement de texte, au comité de lecture et à la mise en page, et qui ont fait preuve de persévérance et de patience exemplaires.

Références



Association nautique du lac Sergent (2006).

Site Internet de l'Association :

<http://www.lac-sergent.com>

Association pour la protection de l'environnement du lac Sergent (2006).

Site Internet de l'APPELS :

<http://www.appels.ca>

BÉLANGER, Rolland (1958). *Ad Multos Annos – Célébration des noces d'or de la Mission Notre-Dame de la Paix du lac Sergent*, « Programme du Comité des fêtes du 50^e anniversaire ».

Commission de toponymie (1996).

Dictionnaire illustré, Noms et lieux du Québec.

Comité multisectoriel du patrimoine religieux (CMPR).

Politique conjointe de soutien à la sauvegarde des églises de Portneuf, MRC de Portneuf, 10 pages; disponible dans le site Internet de la MRC.

Sauvegarde et appropriation du patrimoine religieux: une démarche collective; mémoire présenté le 2 septembre 2005 à la Commission de la culture de l'Assemblée nationale dans le cadre de la consultation sur le patrimoine religieux; disponible dans le site Internet de la MRC de Portneuf.



Documents d'archives (Manuscrits, comptes-rendus, articles de journaux, images, photos et autres) consultés aux archives de la chapelle, aux archives de l'archevêché, aux archives de la Ville de Lac-Sergent, chez les Frères de Notre-Dame de la Miséricorde et les Frères des Écoles Chrétiennes.

Fondation du patrimoine religieux du Québec (2006).

Site Internet de l'Inventaire des lieux de culte du Québec :

http://www.patrimoine-religieux.qc.ca/architecture/inventaires_f.htm

Groupe-conseil sur la politique du patrimoine historique du Québec (2000). *Notre patrimoine, un présent du passé*, Gouvernement du Québec, novembre 2000.

LANDRY, Roger (1992). *Le Père Paul Bélanger à Kéno, un père mariste éducateur* ; article publié dans le site Internet des Pères Maristes, 11 juin 1992 :

<http://www.peresmaristes.qc.ca/rejoindre/membres/pages%5Fpersonnelles/LandryR/PPPpartie1.htm>

MAGNAN, Pierre-Paul (1938). *Lac-Sergent, Comté de Portneuf*, Brochure intitulée : « 30^e anniversaire de la mission Notre-Dame-du-Lac-Sergent et 17^e anniversaire de la ville de Lac-Sergent », les ateliers de L'Action catholique, Québec, juin 1938, 39 pages.

MAGNAN, Pierre-Paul (1948). *Lac-Sergent, Comté de Portneuf, P.Q.*, Brochure intitulée « Mission Notre-Dame-de-la-Paix du Lac-Sergent (le 40^e Anniversaire), la municipalité de la ville de Lac-Sergent (27^e anniversaire) et l'Association nautique de Lac-Sergent (39^e anniversaire) », nouvelle édition augmentée, Québec, 28 juin 1948, 47 pages.

MRC de Portneuf (2006). Site Internet de la MRC de Portneuf :

<http://www.portneuf.com/>

MRC de Portneuf (2001). *Une vision d'avenir pour notre culture*, Politique culturelle de la MRC de Portneuf, approuvée le 3 octobre 2001, disponible dans le site Internet de la MRC de Portneuf, 23 pages.

PAQUET, Marcel (1996). *L'historique du chemin de fer et La construction des chalets autour du lac*, articles parus dans la brochure intitulée : « Le 75^e anniversaire de la ville de Lac-Sergent » (1996).



PINET, Diane et TREMBLAY, Marie (2006). *100 ans de rassemblement à lac-Sergent 1906-2006*, Recueil de témoignages de plusieurs familles résidant au lac-Sergent dans le cadre du « 100^e du Club nautique ».

Ville de Lac-Sergent (1996). *Municipalité de Ville de Lac-Sergent 1921-1996*, Brochure intitulée : « Le 75^e anniversaire », 40 pages.

Ville de Lac-Sergent.

Site Internet de la Ville de Lac-Sergent :

<http://www.lac-sergent.com>





Achévé d'imprimer en juin 2007
sur les presses de l'imprimerie
Le Renouveau
à Québec



L'architecte Louis-Philippe Côté se sent envahi par une inspiration sensationnelle: Notre-Dame-de-la-Paix, le lac, une chaloupe à voile. Il dessine un autel en forme de voilier, avec la Vierge bien en évidence, au voisinage du grand mât. Tous les menus détails sont rigoureusement soignés: la tension dans les voiles, dans les lattes et dans les cordages, les nœuds, les poulies, les œillets, le gouvernail, enfin tout. Il en va de même avec l'environnement du maître-autel.

La réalisation de cet ouvrage est confiée à Ébénisterie Rousseau et Menuiserie Deslauriers & Fils. Le travail effectué forme

un ensemble d'une rare qualité et n'a, semble-t-il, d'équivalent nulle part ailleurs.

Il en résulte une œuvre d'art digne des plus beaux monuments et méritant de faire partie du patrimoine.

L'auteur, Marcel Latouche, témoin engagé dans l'évolution de la chapelle et de la communauté de villégiature du lac Sergent, relate avec passion et enthousiasme les réalisations remarquables des bâtisseurs de la chapelle au cours de cette période centenaire.



Marcel Latouche est ingénieur de formation. Il a occupé plusieurs postes au cours de sa carrière, notamment à titre d'ingénieur et de directeur du port de Québec et de président-directeur général de la Société des traversiers du Québec.

Il est un résident assidu de Lac-Sergent depuis plusieurs années. Il y a même été syndic. Il habite tout près de la chapelle dans un chalet construit par les parents de sa conjointe,

Gilberte Simard, au début des années 1930. Chaque été, toute la famille se retrouve dans ce cadre enchanteur où la douceur de vivre et la joie de retrouver des amis chers laissent encore aujourd'hui des souvenirs impérissables.